Pour la première fois, la présence du secteur de l'automobile

# La 26e édition de la Foire de la production algérienne s'ouvre demain à la Safex



Page 4

Ils s'acharnent à coup d'épée sur leur victime

## Pour homicide volontaire, deux frères condamnés à la peine capitale à Oran

Page 2

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 6e Année - Mercredi 20 décembre 2017 - 1er Rabie El Thani 1439 - N° 1667 - Algérie : 10 DA / 1 €

Licences d'importation

# «Le dispositif a montré ses limites», selon Benmeradi

*Le système des licences d'importations, entré en vigueur en 2016, sera supprimé en 2018.*
*Le dispositif qui a fait précédemment l'objet de plusieurs critiques, semble avoir failli à sa mission.*
*Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, à l'origine de cette annonce, a expliqué, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur, que le dispositif a non seulement «montré ses limites», mais c'est aussi un système «bureaucratique».*




Ph : PPAgency ©

Lire page 7

ANP

## Gaïd Salah poursuit sa visite à la 3e Région militaire à Tindouf



Page 5

Djamel Kaouane à propos de l'assistance aux réfugiés :

## «L'Algérie a toujours affiché sa solidarité effective et inconditionnelle à leur égard»



Page 6

ONS

## Le taux de chômage a reculé à 11,7 % en septembre 2017

Page 7

Partenariat public-privé

# Une charte sera signée ce jeudi entre le gouvernement et le patronat



*Le gouvernement et le patronat procèderont à la signature, ce jeudi, au siège de la centrale syndicale, de la charte du partenariat public-privé qui devrait accélérer le processus de mise en place d'une économie nationale mixte au bénéfice du développement et de l'industrialisation du pays.*

Lire page 3

Equipe nationale A'

## Des matchs de préparation, contre des sélections africaines locales, qui préparent le CHAN-2018

Page 23

L'Echo Sportif

## Ils s'acharnent à coup d'épée sur leur victime

# Pour homicide volontaire, deux frères condamnés à la peine capitale à Oran



Le tribunal criminel d'Oran a condamné, ce lundi, à la peine capitale deux frères impliqués dans un règlement de comptes et ce, pour homicide volontaire avec préméditation.
Le représentant du ministère public avait requis la peine capitale à l'encontre des deux mis en cause, S.M. et S.T. Les faits de cette affaire remontent à octobre 2016, et se sont déroulés dans la ville côtière de Mers El Kébir, lorsqu'une dispute a éclaté entre les deux prévenus et leur victime B.N. Les deux freres, l'un armé d'un couteau et l'autre d'une épée, se sont acharnés sur B.N. alors qui se trouvait dans un café, lui infligeant des coups à différentes parties du corps, notamment, à la tête. Admis à l'hôpital dans un état jugé préoccupant B.N. succomba à ses blessures quelques instants de son admission à l'hôpital d'Aïn Turk, alors que son frère, B.S. s'en est sorti avec plusieurs blessures graves.
Les deux prévenus ont alors pris la fuite et se sont rendus à Oran, mais les policiers réussirent à les localiser et procédèrent à leur arrestation alors qu'ils se trouvaient chez une parente. Selon les déclarations du frère de la victime, un différend opposait les mis en cause aux deux frères B.N. et B.S.
Ces derniers auraient été victimes d'un cambriolage perpétré par les deux acolytes S.M. et S.T. auxquels ils avaient administré une correction. Lundi, à la barre du tribunal criminel, les deux mis en cause ont reconnu avoir provoqué la dispute, mais ont toutefois nié avoir eu l'intention de tuer. Leur défense a plaidé les circonstances atténuantes.

**M.S.**

## Médéa

## Destruction de 6 abris pour terroristes

Six abris pour terroristes et des outils de fabrication d'explosifs ont été détruits, ce lundi, dans une opération de fouille et de recherche menée à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche à Médéa, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 18 décembre 2017, six abris pour les groupes terroristes et des outils de fabrication d'explosifs», a précisé la même source. En outre et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Relizane et Sidi Bel-Abbès, 8 narcotrafiquants et 34,11 kg de kif traité». Par ailleurs, un autre détachement de l'ANP «a saisi, à Aïn Guezzam 4 véhicules tout-terrain et une tonne de denrées alimentaires, tandis que 48 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar et Laghouat», a ajouté le communiqué.

## Affaire des 82 kg de cocaïne repêchés en haute mer

# Le gardien du phare des Îles Habibas écope de 20 ans de prison ferme



L'affaire des 82 kg de cocaïne, découverts en pleine mer à proximité des Îles Habibas (Oran), en instruction depuis plus de deux ans et demi et après deux reports successifs, a été jugée le 27 septembre dernier.
Des peines de 15 ans de prison ferme avaient été requises par le ministère public à l'encontre des 23 accusés, dont 16 détenus et sept accusés qui comparaissaient libres. Des mandats d'arrêt avaient été également émis à l'encontre de 8 autres mis en cause, en fuite. La genèse de cette affaire remonte au 25 janvier 2015, lorsque les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Bouzedjar avaient reçu un appel téléphonique des garde-côtes faisant part d'une quantité de 63 plaquettes de cocaïne découvertes, la veille, par des pêcheurs en pleine mer. Selon les premiers éléments de l'enquête, cette quantité de drogue dure, emballée dans trois sacs, a été trouvée par des pêcheurs au large du village côtier de Bouzedjar.
Suite à cette importante découverte de cocaïne, d'autres saisies de moindre importance de cocaïne ont été faites, allant de 500 gr saisis à Oued Fodda, 1 kg à Blida et 100 gr à proximité de Tlemcen. Les analyses réalisées sur toutes ces quantités de cocaïne saisies ont démontré qu'il s'agissait, en fait, du même produit, issu du même stock. L'enquête diligentée, après ces conclusions, a démontré qu'il s'agissait en réalité de quatre sacs repêchés et non pas trois comme l'avaient déclaré précédemment les pêcheurs. Les enquêteurs ont alors conclu que le quatrième sac de drogue avait été subtilisé.
Une vingtaine de personnes ont été interpellés dont certains présentant des signes de richesses ostentatoires apparus de manière soudaine.
Une peine de 20 ans de prison ferme a été requise à l'encontre du gardien du phare des Îles Habibas, B.M, impliqué dans l'affaire des 82 kg de cocaïne, comparaissant, ce lundi, devant le pôle judicaire spécialisé d'Oran pour détention, commercialisation, distribution et transport de stupéfiant, dans le cadre d'une bande criminelle organisée.
B.M, qui se trouvait en fuite, avait été condamné, le 11 octobre dernier, à 20 ans de prison par contumace. Il s'est rendu, par la suite, à la justice qui l'a jugé, lundi, sur la base des faits retenus contre lui par la chambre d'accusation. Sept autres accusés, toujours en fuite, avaient écopé de 20 ans de prison ferme par contumace.
Durant l'audience, B.M. a nié les accusations retenues contre lui, expliquant qu'il «n'a été nommé gardien du phare des Îles Habibas qu'en mars, soit près de 3 mois après cette saisie». Sa défense a plaidé l'innocence.
Le verdict en délibération sera prononcé le 25 décembre prochain.
Pour rappel, cette affaire sera rejugée le 20 décembre prochain par la Cour d'appel d'Oran.

**Malia S.**

## Oran

## Saisie de 12 kg de kif traité

Douze kg et 250 gr de kif traité ont été saisis par les services de la Gendarmerie nationale durant ces dernières 48 heures dans la région Ouest du pays au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, hier, à Oran, de ce corps de sécurité.
A Sidi Bel-Abbès, et lors d'une patrouille sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de l'échangeur de Sidi Ali Boussidi, les éléments du peloton de la sécurité routière de la brigade de la Gendarmerie nationale ont arrêté quatre individus, se trouvant à bord d'un véhicule et en possession de 6 kg et 750 gr de kif traité. D'autre part, au cours d'une patrouille à hauteur du village Slam, relevant de la commune de Bab El Assa, dans la wilaya de Tlemcen, les gendarmes ont récupéré un sac en plastique renfermant 5,5 kg de kif traité. Cette quantité de drogue et une motocyclette ont été abandonnées sur place par le narcotrafiquant qui a pris la fuite. Des enquêtes ont été ouvertes pour élucider les tenants et les aboutissants de ces deux affaires, ajoute-on de même source.

## Egypte — Cinq terroristes tués dans un raid de la police



Les forces de sécurité égyptiennes ont tué, ce lundi, cinq terroristes lors d'un raid dans une ville au nord du Caire, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Selon le ministère, les cinq terroristes se cachaient dans un immeuble en construction dans la ville d'Obour, à environ 30 km au nord-est du Caire, en possession d'armes et de munitions. Ils avaient planifié, selon le texte, «une série d'attaques contre des bâtiments importants et des lieux de culte chrétiens pour affecter négativement la sécurité et l'économie» du pays. Les forces de sécurité ont par ailleurs arrêté dix personnes dans la province de Qalioubia, au nord du Caire, ainsi que dans celle d'Alexandrie, a indiqué la même source, sans préciser la date.
«Certains de ces éléments ont reçu un soutien financier de chefs terroristes cachés dans le Nord-Sinaï», a précisé le ministère. Les forces de sécurité ont également arrêté un homme lors d'un raid contre une ferme dans la province d'El Wadi El Gedid (sud-ouest), qui était utilisée comme site d'entraînement au maniement des armes.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie
**Directeur Général Fondateur** Tewfiq Meraou
L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information
Directeur de la Publication **Ahsene Saaid**
Rédacteur en Chef **Mouloud Hamdi**
Directeur Technique **Walid Boumaaraf**
**Siège Social :** 32, Avenue de Maubeuge - Alger
**Rédaction :** 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
*Tél-Fax* : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
**Direction de la publicité :** *Tél-Fax* : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3
**Anep**
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
**Diffusion** Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
**Impression** SIA
www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

## Partenariat public-privé

# Une charte sera signée ce jeudi entre le gouvernement et le patronat

*Le gouvernement et le patronat procèderont à la signature, ce jeudi, au siège de la centrale syndicale, la charte du partenariat public-privé qui devrait accélérer le processus de mise en place d'une économie nationale mixte au bénéfice du développement et de l'industrialisation du pays.*



En vertu de cette charte, la contribution du secteur privé doit constituer une option incontestable dans le concours des réalisations économiques et ce, pour tirer profit de ses capacités d'innovation, de sa technicité, de son efficience et de ses possibilités de financement. A cet égard, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, avait insisté dernièrement sur l'importance d'une loi régissant le partenariat public-privé qui assurera la transparence et la protection des opérateurs qui s'y engagent. «Il faut s'atteler tout de suite à mettre en place une législation régissant le contrat public-privé national.
Il faut que ce soit une loi immédiatement applicable et non pas une série de 20 ou 30 décrets», avait-il martelé, précisant que cette loi doit consacrer, selon lui, la transparence et la protection de l'opérateur public qui s'engage dans un contrat de partenariat avec un opérateur privé. Pour lui, le moment est venu de favoriser l'éclosion d'une dynamique d'investisseurs innovateurs et porteurs de projets facilitant l'industrialisation de l'Algérie dans tous ses compartiments. «En fait, c'est à grands pas que nous voulons, en tant que signataires du Pacte national économique et social de croissance, asseoir de manière définitive notre économie nationale et gagner la lutte contre le chômage et l'importation, en consacrant ainsi la croissance et le progrès», a-t-il noté.Selon Sidi Said, la participation du secteur économique privé «sans aucun tabou» à l'industrialisation nationale en complément avec le secteur public, contribuera à l'élargissement du tissu industriel pourvoyeur d'emplois. Concernant les préalables à l'instauration effective de ce partenariat, il serait primordial, a-t-il poursuivi, de pallier à la contrainte du manque d'informations économiques et d'alimenter également une banque de données sur la production nationale en vue de déclencher le processus d'investissement. En vue de «huiler» les rouages du partenariat entre les opérateurs des deux sphères publique et privée, il faudrait également, a-t-il considéré, que les opérateurs économiques prennent connaissance des secteurs porteurs en Algérie, ce qui boostera leur attrait et leurs ambitions à y investir. A cet effet, Sidi Saïd a indiqué que l'élan vers l'investissement, notamment dans le cadre du PPP, permettra l'atteinte de l'objectif tant visé qui est la résorption du chômage et la création d'emplois.



D'autre part, le responsable syndical a estimé que le secteur de l'Industrie devrait se dresser en locomotive des autres secteurs, en termes de développement de l'investissement et de la création de croissance et aussi en termes de création d'un écosystème économique national basé sur une synergie bénéfique entre les différentes offres et des demandes.
De son côté, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué que le gouvernement allait prendre une série de décisions pour la relance économique et, particulièrement, en faveur des entreprises locales. S'agissant des actions prévues, Ouyahia a cité la relance de l'investissement public à travers un budget d'équipement de plus de 4000 milliards de dinars en 2018, en hausse de 1000 milliards de dinars comparativement à 2017. Ces dépenses publiques comporteront, entre autres, plus de 250 milliards de dinars destinés directement au développement local, ainsi que plus de 260 milliards de dinars destinés à la bonification des taux d'intérêts. Le gouvernement compte aussi remettre en activité le Programme de soutien à l'agriculture décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2009, mais qui a été contrarié par la crise financière. Le Premier ministre a considéré que la réactivation du Fonds national de l'investissement (FNI) pour accompagner les investissements majeurs, et le maintien de l'ensemble des mesures de soutien à l'investissement et de bonification des crédits bancaires à l'investissement, étaient aussi prévus. Selon lui, la bataille contre l'informel n'est pas seulement du ressort de l'Etat, mais constitue aussi une affaire collective dans laquelle les opérateurs économiques doivent également s'impliquer.
Concernant les marchés publics, Ouyahia a souhaité que les entreprises algériennes arrivent à prendre la totalité de la demande publique, précisant qu'une enveloppe de 260 milliards de dinars relevant du budget équipement de 2018 sera destinée au financement de divers projets dont les établissements éducatifs, les logements et les routes essentiellement.

**T. Benslimane**

EDITO

## Pourquoi la crise du lait ?

**Par Tayeb Djillali**

Il ne se passe pas un jour sans que la presse dans son ensemble parle de la tension sur le lait en sachet. Tension est un euphémisme quand on sait que dans certaines contrées, le précieux liquide n'arrive même pas. Mais alors que se passe-t-il du côté des producteurs ou plus exactement des ensacheurs puisque l'Office en charge de l'importation de la poudre de lait assure que le marché est régulièrement approvisionné.
Le voilà donc le fin mot de l'histoire : l'importation de la précieuse poudre dont le prix fluctue au gré de la bourse. Une dépendance qui dure depuis longtemps malgré les immenses potentialités du pays où existent plusieurs bassins laitiers disséminés à travers le territoire national.
Que ce soit à l'Est, au Centre ou à l'Ouest, des fermes laitières aux grandes capacités de production atteignent de telles quantités de traite que dans la plupart des cas, on ne sait plus quoi en faire. Parce que le problème principal qui se pose à la production laitière, c'est la collecte du lait soumis aux aléas des transporteurs et du manque d'une industrie de transformation qui aspirerait toute la production laitière supplémentaire à la consommation nationale. Dans certains bassins laitiers (Tiaret, El Tarf, Batna, Bouira…) il est arrivé qu'on ne sache quoi faire du lait au point de le jeter ! Ainsi, il convient se poser la question de savoir pourquoi n'achemine-t-on pas tous ces dispositifs d'aide à l'emploi vers la collecte de lait cru en les dotant de camionnettes frigorifiques ?
C'est que le Sud constitue un immense marché jamais saturé parce que très mal desservi. D'autre part, de plus en plus d'opérateurs privés préfèrent les produits laitiers, yaourts et fromages, qui rapportent plus que le liquide lui-même. Et la régulation dans tout ça ?

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

## Première présence du secteur de l'automobile

# La 26e édition de la Foire de la production algérienne s'ouvre demain à la Safex

*La 26e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) s'ouvre demain, et ce, jusqu'au 27 du mois courant au palais des expositions (Pins maritime-Alger) sous le thème «Economie diversifiée et performance à l'export» avec la participation de près de 500 exposants représentant six filières industrielles et du secteur financier, a indiqué un communiqué de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).*

La FPA, organisée sous le haut patronage du président de la République Abdelaziz Bouteflika, enregistre cette année la participation de 483 exposants dont 169 entreprises publiques et 314 entreprises privées sur une superficie globale de 22 742 m$^2$. Cette édition sera marquée par la présence, pour la première fois, du secteur de l'automobile à travers la participation de neuf concessionnaires et sera ainsi une occasion pour les visiteurs de découvrir les modèles assemblés localement. En totalité, se sont sept secteurs qui sont représentés à cette foire, à savoir les industries, manufacturière, militaire, électronique, électrique et électroménagère, agroalimentaire et emballage, chimique et pétrochimique et l'industrie mécanique, sidérurgique et métallurgique. Les banques et assurances, qui y seront également présentes, participeront par la même à la 7e édition du salon des Banques, Assurances et Produits financiers, informe le communiqué. Les exposants occuperont les différents halls du palais des expositions (Pavillon, Concorde, Casbah, Gourara et Union). Le ministère de la Défense nationale participe pour la deuxième fois à cette foire à travers la présence de ses unités de production à caractère économique, souligne la Safex qui informe qu'un espace de vente promotionnel destiné au grand public a été aménagé au niveau du pavillon Bahdja.




La FPA, qui ouvrira ses portes au grand public tous les jours de 11h à 18h tandis que les matinées du 24, 25 et 26 décembre seront exclusivement réservés aux professionnels, représente un rendez-vous incontournable pour les opérateurs économiques nationaux, les entrepreneurs ainsi que les jeunes investisseurs pour présenter les capacités, l'évolution et les aspirations des entreprises algériennes.
Elle permettra par la même la promotion du produit national qui reste confronté à plusieurs défis dont, notamment, l'exportation vers les marchés extérieurs.

**Karima A.**



## Système judiciaire

# Poursuite de la modernisation conformément à la Constitution de 2016

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a mis en avant, ce lundi, la volonté de son secteur de poursuivre la promulgation et l'amendement des lois conformément à la révision constitutionnelle de 2016. Le ministère de la Justice «poursuivra ses efforts pour l'application de l'ensemble des amendements contenus dans la Constitution de 2016», a indiqué Louh à la presse, au terme de l'adoption du projet de loi relatif aux attributions du Conseil d'Etat, son organisation et son fonctionnement et du projet de loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adaptation et de la modernisation du système juridique national, conformément au plan d'action du gouvernement portant application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le ministre.
A cette occasion, Louh a fait état de trois projets en cours d'élaboration devant être soumis au Conseil des ministres, à savoir le projet de loi sur la protection des données personnelles, le projet de loi sur l'exception d'inconstitutionnalité, et un autre sur le droit d'accès aux informations et statistiques. Rappelant les lois promulguées suite au dernier amendement de la Constitution à l'instar du Code des procédures pénales, le ministre a mis en avant les principaux amendements qu'il a introduits. Concernant l'adoption du projet de loi sur le Conseil d'Etat, le ministre a affirmé que ce texte, qu'il a qualifié d'«acquis» est à même de consacrer l'indépendance du pouvoir judiciaire. L'adoption du projet de loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus permet «une révision de la politique pénitentiaire et son adaptation aux derniers développements enregistrés au double plan national et international». Cette politique s'appuie sur le respect et la garantie des libertés et des droits et l'introduction de peines alternatives, notamment, la surveillance via le bracelet électronique, qui, selon le ministre, sera introduit en tant que peine dans le code pénale, outre, la facilitation des procédures de réinsertion sociales des détenus. Par ailleurs, et concernant l'application Internet «La baleine bleue», le ministre a réitéré qu'«un seul cas de suicide lié à ce jeu a été enregistré», évoquant d'«autres tentatives de suicides».
S'agissant des procédures judiciaires suivies, Louh a indiqué qu'une instruction judiciaire concernant le cas de suicide a été diligentée, relevant que le juge d'instruction compétent devra émettre des commissions rogatoires, notamment, au pays lieu de résidence du concepteur de l'application.

## FLN

# Le nombre d'APC remportées par le vieux parti s'élève à 655 après le ralliement de plusieurs élus

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbes a fait savoir, ce lundi, à Alger, que le nombre des Assemblées populaires communales (APC) remportées par sa formation politique aux dernières élections locales s'élève, après le ralliement de plusieurs élus, à 655 communes, affirmant que «c'est là une réponse catégorique à ceux qui ont douté de sa force et misé sur son effondrement». Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des élections locales du 23 novembre dernier, Ould Abbes a déclaré que le FLN a «tiré les enseignements des précédentes législatives», en adoptant «un discours loin de la langue du bois». «Ce discours sensible aux préoccupations des citoyens dans toutes les régions du pays a donné lieu à une grande victoire», a-t-il affirmé, faisant savoir que «le FLN a remporté à ce jour 655 communes après le ralliements de plusieurs élus». «Après l'annonce faite par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire concernant les résultats de ces élections, attribuant 603 communes au FLN, nous avons affirmé qu'en réalité ce nombre n'était pas moins de 683 communes», a rappelé Ould Abbes, ajoutant que ceci se confirme aujourd'hui avec ces 655 APC, en attendant le ralliement d'autres élus locaux qui en ont exprimé l'intention. Réfutant l'idée que ces ralliements relèvent du nomadisme politique, le SG du FLN a déclaré que la loi interdit ce phénomène pour les élus de l'Assemblée populaire nationale (APN) et non pas les élus locaux.
Dans le même contexte, le SG du FLN a réitéré que le RND était «un partenaire stratégique» et que personnellement il était «en contact permanent avec son secrétaire général, Ahmed Ouyahia pour discuter des différentes questions en relation avec les affaires générales du pays». Apportant un démenti net à un quelconque différend entre lui et le SG du RND, Ould Abbes a rappelé que ce dernier était avant tout un Premier ministre nommé par le président de la République, dont le programme est «le dénominateur commun» entre les deux formations politiques. Soulignant qu'Ahmed Ouyahia dirige un gouvernement comprenant plusieurs ministres FLN, Ould Abbes a affirmé que la priorité pour son parti à l'heure actuelle est de mettre de l'ordre dans les affaires internes et non pas de renverser qui que ce soit. A une question sur les récentes déclarations de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil, dans lesquelles il a mis en garde contre «les dangers» que comporte le dispositif du financement non conventionnel, adopté par le gouvernement dans son Plan d'action, Ould Abbes s'est contenté de répondre que l'intéressé était libre d'apporter des analyses personnelles qui ne sortent pas de ce cadre. Sur l'éventualité d'un remaniement ministériel, le SG du FLN a déclaré n'avoir aucune information à ce sujet, qui relève des prérogatives du président de la République.
«Lorsque le Président Bouteflika décidera d'un remaniement, il en informera le Parti en sa qualité de président effectif et non pas seulement son président d'honneur», a ajouté Ould Abbes. Par ailleurs, Ould Abbes a évoqué les marches pacifiques qu'ont connues les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa pour appeler à la promotion effective de tamazight comme langue officielle consacrée par la Constitution et son introduction dans les programmes scolaires à travers l'ensemble du territoire national, affirmant que «le peuple algérien est amazighe depuis des millénaires».
Mettant en garde, à ce propos, contre toute atteinte à l'Unité nationale, il a estimé que l'amendement proposé par les députés du Parti des travailleurs (PT) de consacrer des enveloppes budgétaires à la généralisation de l'enseignement de cette langue à l'ensemble des établissements du pays était «un piège que tout le monde a compris, même la population de la Kabylie». En réponse à une question sur les tentatives d'impliquer la personne de Saïd Bouteflika, frère duprésident de la République,



«dans toute affaire, grande ou petite», le SG du FLN a déclaré que «beaucoup oublient que Saïd Bouteflika est, depuis 18 années, conseiller auprès du Président et s'acquitte de ses missions comme tous les autres conseillers». «Laissez-le tranquille, il n'a aucune intention ou ambition de succéder à son frère, Dieu lui prête longue vie, il faut arrêter ces mensonges et ces délires», a-t-il martelé. Au sujet du candidat du FLN pour les présidentielles de 2019, Ould Abbes a indiqué que «les membres du Comité central auront, au cours de leur réunion prévue le 19 mars prochain, toute la latitude de mener le débat sur cette question, mais personnellement, a-t-il dit, «j'estime que l'échéance est encore loin pour en discuter maintenant».

**Ahsene Saaid / Ag.**

## ANP

# Gaïd Salah poursuit sa visite à la 3e Région militaire à Tindouf

*Hier, 2e jour de sa visite à la 3e Région militaire, le général de corps d'armée, en compagnie du général-major Saïd Chengriha,commandant de la 3e RM, a procédé à l'inspection de quelques unités du Secteur opérationnel sud de Tindouf et a tenu une rencontre avec les éléments des unités de ce secteur.*





A l'entame de cette visite, le général de corps d'armée a visité les unités organiques de la 48e brigade d'infanterie mécanisée, où il a suivi un exposé global présenté par le commandant de la brigade. Par la suite, il a supervisé de près les conditions de travail des éléments avant d'inspecter les différentes structures et annexes administratives, d'instruction et pédagogiques, notamment, les salles d'équipements de simulation dotées des dernières technologies. Il s'est également entretenu longuement avec les différentes catégories des personnels et des équipages. Au siège du Secteur opérationnel sud de Tindouf, le général de corps d'armée a rencontré les cadres et les personnels du secteur et a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités, via visioconférence, et dans laquelle il a rappelé «les différentes étapes phares de notre glorieuse Révolution de Libération». Il a également exhorté l'ensemble des unités à «valoriser grandement l'exemple des sacrifices colossaux consentis par la génération de Novembre pour le recouvrement de sa liberté, sa dignité et sa souveraineté territoriale». «Vous êtes tous appelés, chaque moment où l'Algérie remémore ses événements historiques multiples et cohérents durant toute l'année, à être convaincus qu'aucun Algérien loyal à l'Histoire de sa patrie, ne pourra se détacher du legs immortalisé de nos éternels chouhada. Si nous tombons au champ d'honneur, défendez notre mémoire», a-t-il affirmé.

«Nous sommes conscients, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), de l'essence, de la symbolique et des dimensions authentiques de ce legs. Nous œuvrons, grâce à Allah et avec les orientations et l'appui de son excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avec un dévouement absolu, avec loyauté, honnêteté et intégrité, à honorer notre serment car nous considérons la pérennisation de la mémoire de nos chouhada, tout en les gardant dans nos esprits et dans nos cœurs, comme étant une continuité de la dynamique des efforts de modernisation des capacités de nos Forces armées, conformément au parfait accomplissement du devoir de la défense de l'Algérie contre tout dessein maléfique en ce temps où s'érigent tant de défis multiforme», a-t-il souligné.

Pour le général de corps d'armée, «l'Algérie dont la souveraineté et la puissance demeureront préservées, est la véritable essence du legs de nos chouhada, car honorer ce serment envers ce message aboutit, inéluctablement et essentiellement pour l'ANP, à une seule et unique confluence qu'est l'Algérie forte et fière de son histoire et confiante en son avenir prometteur». Le général de corps d'armée a exhorté les cadres et les éléments de l'ANP à «fournir davantage d'efforts dans l'accomplissement des nobles missions qui leurs sont assignées, chacun dans son domaine de compétence et dans la limite de ses responsabilités, au service de l'Algérie et de la défense de sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité».

«A travers et avec vous tous, ainsi qu'avec tous les potentiels humains de l'ANP, nous continuons d'emprunter, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, le chemin de la détermination à demeurer, à jamais, en parfait accord avec la vision lucide et clairvoyante de nos chouhada et avec leurs aspirations de voir leur sang pur imprégné par la terre de l'Algérie, constituer toujours une pépinière abondante et inépuisable qui cultive dans les cœurs des générations successives une volonté ferme et infaillible de pérenniser l'image exemplaire de nos ancêtres dont les principes et valeurs demeureront un chemin phare qui guide leurs pas», a-t-il soutenu.

A la fin, le général de corps d'armée a écouté les interventions et les préoccupations des cadres et éléments du secteur qui ont réitéré leur «détermination à toujours demeurer les fidèles descendants de nos valeureux aïeux».

**T.M.**

## Terrorisme

# 226 mandats d'arrêt internationaux contre des prévenus ayant rejoint les groupes terroristes


Ph : Fateh Guidoum ©

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, que la justice algérienne avait délivré 226 mandats d'arrêt internationaux contre des prévenus ayant rejoint les groupes terroristes. A l'issue des deux séances de vote à l'APN sur le projet de loi relatif aux compétences du Conseil d'Etat et celui relatif à l'organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus, le ministre a déclaré à la presse que «226 jeunes dont 21 étrangers (qui étaient résidents en Algérie) ont fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux». «Toutes les présomptions existantes confirment la présence de ces jeunes dans les zones de conflits, lesquels ont rejoint les rangs des groupes terroristes à leur tête le groupe terroriste Daech», a souligné le ministre. Selon une source proche du ministère, les 21 personnes étrangères faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux sont pour la plupart de nationalités arabes et résidaient auparavant en Algérie avant de rejoindre les zones de conflits dans les pays arabes. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie a reçu des autorités américaines 17 ex-détenus du Guantanamo, auxquels, a-t-il dit, s'ajoute «une autre personne qui est revenu au pays de son plein gré». Précisant que la plupart des ressortissants algériens à qui des jugements d'acquittement ont été délivrés après avoir été jugés en Algérie, Louh a ajouté que ces ressortissants sont intégrés dans la société et aucune plainte n'a été enregistrée contre eux.

A cette occasion, le ministre a rappelé les principes de la diplomatie nationale consacrée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, fondée sur la non-ingérence dans les affaires internes des Etats et privilégiant la solution pacifique pour le règlement des conflits et le dialogue afin d'éviter la formation de foyers de tension qui risquent d'être exploités à l'avenir par les groupes terroristes.

Il a rappelé à ce propos la dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays à l'instar de la Syrie, la Libye et l'Irak et comment les groupes terroristes exploitent ces conflits en enrôlant des jeunes à travers le monde.

Le ministre a évoqué la réconciliation nationale et toutes les dispositions juridiques et sociales qui s'en sont suivies ainsi que l'impact de cette démarche en matière d'insertion sociale des «égarés», et son rôle dans le rétablissement de la paix et de la stabilité nationales en tant que base essentielle du développement.

## Santé

# Hasbellaoui examine les perspectives de développer la coopération avec la Serbie et le Qatar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a examiné, hier, à Alger, les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé, entre l'Algérie et la Serbie d'une part, et avec le Qatar, d'autre part.

«L'élargissement de la coopération bilatérale au domaine de la santé» a été au centre des discussions entre le ministre de la Santé, Hasbellaoui et l'ambassadeur de la République de Serbie en Algérie, Aleksandar Ivanovic, soulignant que les deux parties ont convenu de «la nécessité de hisser» cette coopération à la mesure des relations politiques historiques qui unissent les deux pays.

A cet effet, «la prochaine finalisation du mémorandum d'entente» entre l'Algérie et la Serbie dans le domaine de la santé offrira un cadre adéquat pour développer cette coopération, notamment, en matière de services spécialisés et de projets pharmaceutiques industriels dont certains sont largement avancés. Les deux parties ont relevé auparavant que l'état actuel de la coopération est «caractérisé par l'importation de médicaments et par la construction hospitalière».

Par ailleurs, Hasbellaoui et l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Brahim Ben Abdelaziz El Sehlaoui, ont convenu de «mettre en place rapidement une convention de coopération dans le domaine de la santé ainsi que des mécanismes de concertation permettant d'impulser les investissements qataris en Algérie dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et des services en santé».


Ph : Fateh Guidoum ©

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

## Djamel Kaouane à propos de l'assistance aux réfugiés :

# «L'Algérie a toujours affiché sa solidarité effective et inconditionnelle à leur égard»

*Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a réitéré, hier, à Alger, l'engagement et les efforts humanitaires de l'Algérie vis-à-vis de la question des réfugiés, en ayant, depuis toujours, affiché sa solidarité «effective» et «inconditionnelle» envers les réfugiés.*



«L'Algérie, dont la presse occidentale occulte souvent les faits honorables de solidarité effective et inconditionnelle envers les réfugiés, est la terre d'asile du peuple sahraoui, spolié de sa terre, la terre d'asile de milliers de Palestiniens, la terre d'asile des frères syriens, dont les enfants sont scolarisés sur simple déclaration», a indiqué Kaouane, dans une allocution lue par son conseiller à la Communication, Madjid Bekkouche, à l'occasion d'une session de formation au profit des journalistes sous le thème «Les réfugiés à travers les médias, quelles conséquences ?». Il a ajouté qu'en dépit de la crise financière, l'Algérie a mobilisé «pas moins de 100 millions de dollars» pour aider les migrants de la région subsaharienne, appelant à un traitement «économique et social» des causes profondes de migrations dans les pays de départ. Face à la sensibilité des questions humanitaires, le ministre a souligné que le journaliste «ne doit pas subir le carcan des représentations, mais plutôt être en éveil, avec acuité, sur la façon dont les faits lui parviennent, d'une part, et d'autre part sur la façon, la plus objective possible, de les formuler et de les donner à lire, à entendre ou à voir». «Aujourd'hui, alors qu'elle vient d'être désavouée par une grande puissance, la question des réfugiés se pose avec plus d'acuité, car de nouveaux fléaux, plus structurants, sont venus aggraver une problématique que le continent africain n'avait pas encore trouvé les moyens d'endiguer, faisant de notre pays la destination transitoire ou ultime d'un flux migratoire encore plus important, de populations en détresse auxquelles il est proposé, parfois en dépit du bon sens, des solutions sécuritaires et militaires», a-t-il expliqué. Il a rappelé, à cet égard, que «la conception juste que notre pays a de cette problématique et des enjeux humains et humanitaires, qui sous-tendent son traitement médiatique, a fait que nous avons adhéré à l'initiative du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) qui œuvre ainsi à l'optimisation, via l'information et la formation, de l'approche journalistique dans ce domaine». Envers cette question, il a appelé à ce que le journaliste «ne se limite à la mission d'investigateur, mais également et surtout un partenaire constructif sur une chaîne d'intervenants humanitaires, dont parfois il peut se prévaloir d'être un articulateur primordial, (...) d'où l'importance de son rôle et le niveau de sa responsabilité qui consistent, en définitive, à construire les perceptions de l'opinion publique concernant les réfugiés que les citoyens pourraient aider, abriter ou même recruter». Pour sa part, le représentant du HCR en Algérie, Hamdi Bukhari, a salué les «efforts considérables» de l'Algérie en matière de protection et d'assistance aux réfugiés en général et en particulier les Sahraouis vivant dans des camps depuis plus de 40 ans». Il a indiqué que le renforcement de la coopération du HCR avec les autorités, le Croissant-Rouge algérien (CRA) et la société civile, est «essentiel» pour permettre de s'adapter au mouvement migratoire que connaît l'Algérie. Rappelant que les médias, à travers les journalistes, permettent la distribution, la diffusion et la communication d'information, il a mis en avant le fait que les journalistes sont des «alliés importants pour communiquer sur les crises humanitaires et sont devenus incontournables à l'expression démocratique de nos sociétés contemporaines». Il a estimé que cette formation au profit des journalistes «s'inscrit dans cette noble démarche et espère gagner des partenaires importants dans l'accompagnement des lourdes responsabilités qui nous incombent», ajoutant que «l'opinion est devenue désormais le nerf de toutes les causes», ajoutant qu'une cause «ne saurait être véritablement gagnée que lorsque l'attention médiatique est acquise et l'opinion publique touchée». Les travaux de cette session de formation de deux jours s'articuleront autour de thématique relatives à l'introduction au droit international des réfugiés et le mandat du HCR, la présentation pratique du contexte relatif à la protection des réfugiés en Algérie, combinée avec les activités de protection du bureau UNHCR Alger, et l'importance de la terminologie. Il s'agit également de la couverture médiatique de la crise des réfugiés dans la région MENA (Moyen-Orient Afrique du Nord), l'éthique journalistique, le rôle et les responsabilités des médias dans la transmission des informations relatives aux réfugiés et l'initiation à la rédaction de la Charte.

**Houda H. / Ag.**

## CACI

# «L'assurance des personnes représente 10 % de ce marché en Algérie», selon le PDG de la CAAR



L'assurance des personnes a atteint 13 milliards de dinars représentant le taux de 10% du marché des assurances en Algérie, a indiqué, hier, le PDG de Compagnie algérienne des assurances (Caar), Brahim Djamel Kassali.

«Contrairement à ce qui se dit, l'assurance des personnes a enregistré une progression notable au cours de ces dernières années. Depuis la création de cette branche, son chiffre d'affaires ne cesse de progresser. Il y a quelques années, l'assurance des personnes ne représentait que 5% du marché national des assurances», a souligné que Kassali, en marge d'un séminaire organisé par Caarama Assurances (filiale de Caar) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'industrie (Caci), portant le thème «le capital humain, la plus grande richesse de l'entreprise». Actuellement, poursuit-il, le marché est tiré par l'assurance des personnes qui enregistrent une croissance à deux chiffres. Pour sa part le PDG de Caarama Assurance, Ammar Meslouh a mis l'accent sur la nécessité d'aller vers l'information des clients pour leur expliquer et les sensibiliser quant à l'importance de cette assurance qui consiste à couvrir les personnes physiques contre les accidents corporels, l'invalidité, la maladie, le décès… etc. «L'idée reçue est que l'assurance de personne est peu développée en Algérie, mais la question doit être posée est de savoir si les entreprises opérant dans ce domaine font des efforts pour diffuser le message et faire connaître les clients des prestations offertes», a préconisé Meslouh mettant en avant la qualité des services qui est le gage du confiance entre l'entreprise et sa clientèle. S'agissant le chiffre d'affaires réalisé cette année par Caarama, Meslouh a noté que le bilan est en cours de préparation, se contentant ainsi de rappeler le chiffre réalisé durant l'exercice précédant est estimé autour de 2 millirads de dinars. Revenant au séminaire, le même responsable a fait savoir qu'il rentre dans le cadre des cycles de rencontre avec clients. «Fidèle à ses valeurs dont l'innovation et la proximité clients, Caarama se veut être de plus en plus proche de ses clients en proposant des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins», a-t-il souligné ajoutant que dans ce séminaire, la compagnie a voulu souligné l'importance de la ressource humaine qui constitue l'atout majeur dans la réussite d'une entreprise. « L'épanouissement du personnel dans un environnement sain représente aujourd'hui un défi pour l'entreprise, c'est pour cela Caarama a mis toute une gamme de produits avec des garanties facilitant le quotidien des employés», a signalé Meslouh. Dans ce cadre, un nombre de services offerts par la compagnie ont été exposés à l'image de la formule «tiers payant» permettant aux assurés et leurs ayant droits de bénéficier d'une couverture de qualité tout en simplifiant la procédure de remboursement, de les faire profiter de tarifs préférentiels avec un réseau de cliniques conventionnées. La compagnie offre également une assistance médicale en local qui permet la prise en charge des employés en cas d'urgence 24/24 et 7/7. Comme s'engage dans l'assurance «maladies redoutées» qui permet à l'assuré de bénéficier du paiement par anticipation d'un capital en cas de déclaration d'une maladie grave (cancer, AVC, insuffisances rénale, greffe d'organe… Caarama Assurance est une filiale créée à 100% par la CAAR. Elle est dotée d'un capital de 1.000.000.000 DA entièrement libéré. Caarama Assurance a été créée dans le cadre de la loi 06-04 du 20 février 2006, instituant la séparation des activités d'assurances de personnes de celles d'assurances dommages. La compagnie compte développer son réseau de distribution à travers 210 points de ventes au niveau des 48 wilayas.

**Hakima Hadjam**

## Licences d'importation

# «Le dispositif a montré ses limites», selon Benmeradi

*Le système des licences d'importations, entré en vigueur en 2016, sera supprimé en 2018. Le dispositif qui a fait précédemment l'objet de plusieurs critiques, semble avoir failli à sa mission. Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, à l'origine de cette annonce, a expliqué, lors d'une réunion avec les cadres de son secteur, que le dispositif a non seulement «montré ses limites», mais c'est aussi un système «bureaucratique».*

Selon le ministrem le système manque aussi de «transparence» sans compter qu'il a engendré parfois des problèmes d'approvisionnement. Le premier ministre Ahmed Ouyahia, rapporté par un média a fait part récemment, de l'annulation de la plus part des licences. Il avait toutefois cités trois produits qui resteront sous le régime, à savoir les véhicules, le ciment et les produits issus de l'industrie sidérurgique. Aussi, pour écarter toute éventualité de suppression du dispositif, l'on avait évoqué la suspension d'importation de certains produits comme les fruits secs, dont «l'importation a dépassé les limites autorisées» ou encore les cosmétiques et certains produits alimentaires comme les biscuits, confiseries et chocolat. Ces produitsm avait-on expliqué, étaient produits en Algérie.

En définitive, les véhicules seront concernés par la suppression des licences d'importation dès 2018. Pour le ministre, les «contingentements quantitatifs d'importations ne pourraient être réinstaurés qu'en cas de nécessité» et uniquement pour les véhicules assurant le transport de marchandises, transport de personnes et véhicules de tourisme. Seront exclus, les «collections CKD/SKD destinés au montage et de certains véhicules et engins spéciaux». Concernant les contingents tarifaires fixés dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne et portant sur certains produits agricoles et agro-alimentaires, le ministre confirme leur réouverture pour 2018, sous condition. Et comme condition, il entend dire que l'accès à ces contingents se fera par adjudication et en référence au modèle type de cahier des charges fixant les conditions et les modalités. Ce cahier des charges, confirme-t-il, est d'ailleurs en cours d'approbation par arrêté conjoint entre les ministères du Commerce et des Finances.

### *Un nouveau dispositif d'encadrement des importations prévu*

Comme mesure alternative à la suppression de ce dispositif, Benmeradi évoque l'application de mesures d'encadrement du commerce extérieur. Ces mesures auront pour objectif de «protéger la production nationale et d'éviter une nouvelle envolée de la facture d'importations». Selon ses pronostics, les importations devraient atteindre à la fin 2017 les «45 milliards $ contre 46,7 milliards $ à fin 2016».



Pour l'année 2018, la facture d'importation devrait baisser à «30 milliards de dollars, avait annoncé le ministre précédemment.
Au mois d'octobre dernier, l'on avait annoncé l'application de nouvelles mesures entrant dans le cadre de la réduction de la facture d'importations.
Il s'agit de relever les «droits de douanes et de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur certains produits finis importés».
Intervenant lors de la même journée, le ministre a en effet confirmé cette action.
Il informe que ces deux mesures permettront à la fois, l' «amélioration de la compétitivité des produits locaux par rapport à ceux importés» ainsi qu'à «valoriser les recettes budgétaires sur les opérations d'importation de certains produits de luxe». Ainsi, on prévoit de suspendre l'importation d'une liste de marchandises. Sur le court ou moyen terme, cela n'a pas été confirmé par le ministre ; cependant, ce dernier laisse croire que la mesure pourra être «maintenue jusqu'au rééquilibrage de la balance des paiements». La balance des paiements a enregistré un déficit de 11,06 milliards de dollars au 1er semestre 2017 contre un déficit de 14,61 milliards $ au même semestre de 2016. La fin du monopole de certains opérateurs économique sur le commerce extérieur n'a pas donné les résultats auxquels on s'attendait. De même pour la satisfaction de la demande nationale par la production nationale pour substituer à l'importation.

**Amel Driss**

## Logement | La communauté algérienne sur le point de devenir bénéficiaire

La communauté nationale établie à l'étranger pourra bénéficier des formules d'acquisition de logements, et ce, conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
C'est ce qui en est sorti de la réunion ayant regroupé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar et les représentants de la communauté algérienne établie à l'étranger, conduits par le vice-président de l'APN chargé des relations extérieures, Djamel Bouras, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. Les deux parties ont débattu des solutions définitives aux demandes d'acquisition de logements formulées par ladite communauté. Les solutions peuvent se traduire en facilitations permettant un accès au logement promotionnel non social, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).
La situation peut trouver une solution adéquate. En effet, le ministre atteste de la présence d'une «grande volonté politique» pour lutter contre «tous les obstacles administratifs».
Le ministre évoquera en ce sens l'ouverture de filiales bancaires à l'étranger et un accord entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et les promoteurs immobiliers avant d'entamer la réalisation. Les deux parties ont débattu en outre des garanties à réunir par les souscripteurs, notamment en ce qui concerne les revenus et l'âge.
Pour Djamel Bouras, le gouvernement a d'ores et déjà émis son souhait de prendre en charge les préoccupations de la communauté, notamment le dossier de logement, et a fait part de son intention «de répondre à cette demande».
En effet, ce dossier est à l'étude comme l'a déclaré le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lors de sa rencontre avec les membres de la communauté algérienne à l'occasion de sa dernière visite en France.
Bouras a exprimé le souhait de voir organiser un salon dédié à la formule de logement destinée aux membres de la communauté algérienne avec la participation de tous les acteurs et spécialistes.
Les représentants de la communauté algérienne ont saisis cette occasion pour présenter leurs propositions. Ces dernières ont porté sur la réalisation de nouvelles unités de logement et l'encouragement de l'investissement des professionnels parmi la communauté à la réalisation de ces projets de logement.

## ONS | Le taux de chômage a reculé à 11,7 % en septembre 2017

Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2017 contre 12,3% en avril 2017, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS). Quant au nombre de la population en chômage, il a été estimé à 1,44 million de personnes en septembre 2017 (contre 1,508 million de personnes en avril dernier). Le taux de chômage a atteint 9,4% auprès des hommes et 20,7% chez les femmes, tandis que des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu.
Le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans a atteint 28,3% contre 29,7% en avril 2017, en recul de 1,4 point. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 692 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, ne soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage (48%). Les diplômés de la formation professionnelle en constituent 26,2%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 25,8% .
En moyenne, six chômeurs sur dix sont des chômeurs de longue durée, soit 60% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus. Les chômeurs sont toutes les personnes âgées de 16 à 59 ans, sans travail et qui ont déclaré être disponibles pour travailler et ont entrepris des démarches, sur la période considérée, en vue de trouver un emploi. Cependant, il est constaté que sur une année, le taux de chômage a augmenté puisqu'il était à 10,5% en septembre 2016.
En septembre 2017, le nombre de la population active a atteint 12,298 millions de personnes (contre 12,277 millions de personnes en avril dernier et 12,117 millions en septembre 2016). Selon l'ONS, la situation du marché du travail en septembre 2017 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation relativement modérée du volume de la population active par rapport à avril 2017, avec un solde positif de 21 000 personnes. La population active (ou force de travail) est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage.
Cette variation de la population active est la résultante d'une augmentation plus conséquente du volume de la population occupée (personnes ayant un emploi), avec un solde positif de 89 000, associée à une baisse du volume de la population à la recherche d'un emploi au cours de cette même période (une diminution de 68 000).
La population occupée a été estimée en septembre 2017 à 10,858 millions de personnes (contre 10,769 millions de personnes en avril 2017 et 10,845 millions de personnes en septembre 2016).
Par ailleurs, les données font ressortir une augmentation plus prononcée de la main-d'œuvre masculine par rapport à avril 2017 avec un solde positif de 129 000, tandis que la main-d'oeuvre féminine a connu un léger recul estimé à 40 000.
L'enquête de l'ONS fait aussi ressortir une augmentation du volume de l'auto-emploi (les employeurs et les indépendants) par rapport à avril 2017, avec un solde positif de 160 000. Mais elle relève un recul du volume des salariés permanents (102 000) et une stagnation du volume des salariés non permanents.

## Boumerdès

# 2017, année de l'éradication des chalets, derniers stigmates du séisme de 2003

*L'année 2017 aura positivement marqué de son empreinte la wilaya de Boumerdès où la population a vécu au rythme des opérations de démolition des chalets, considérés comme les derniers stigmates du séisme qui a frappé la région le tristement inoubliable 21 mai 2003. L'éradication effective des chalets, installés à travers la wilaya de Boumerdès au lendemain de cette catastrophe naturelle, a été lancée suite à l'engagement pris par le wali Abderrahmane Madani Fouatih, qui a fait part de sa détermination à démolir progressivement la totalité des chalets, qui ont terni le paysage de la région, suivant un calendrier bien défini s'étalant jusqu'à fin 2017 et au plus tard début 2018.*



Le chef de l'exécutif avait affirmé, dans une déclaration en fin décembre 2016 : «C'est un engagement et un défi à relever durant l'année 2017».
Ce défi a été relevé presque en totalité, le visiteur de la région pouvant aisément constater les modifications survenues dans tout le paysage urbain de la région, notamment, la réduction significative des sites d'implantation des chalets, qui constituaient l'un des faits saillants de la wilaya.
Au lendemain du séisme dévastateur de mai 2003, les pouvoirs publics ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour la prise en charge immédiate des sinistrés, en dégageant, notamment, une enveloppe de plus de 78 milliards de dinars destinés, entre autres, à l'installation de chalets en attendant leur relogement dans des habitations plus décentes.

### *Près de 15 000 chalets à éradiquer*

L'opération de démolition effective des 14 927 chalets, répartis sur 95 sites à travers 28 communes, a été officiellement entamée le 26 décembre 2016 depuis la commune d'Ouled Hedadj (ouest de la wilaya) où 500 chalets ont été détruits 14 ans après leur installation pour accueillir les sinistrés de cette catastrophe naturelle et leur redistribution dans le cadre social. Les actions de démolition et de relogement des occupants de ces chalets ont connu une certaine lenteur ces derniers mois, principalement en raison du retard accusé dans le versement des créances des entreprises de réalisation des logements ainsi que dans le financement des opérations d'aménagement externes.
Un problème à l'origine du report du délai d'éradication totale des chalets dans la wilaya aux premiers mois de 2018, selon le wali, qui a fait état de la réalisation de près de 9800 unités de logements destinées à cette opération, signalant l'installation d'une commission de wilaya chargée du suivi des chantiers de ces logements et de leur livraison dans leurs délais.
A ce jour, 5567 chalets ont été éradiqués et 6756 familles relogées, 5567 dans le cadre de programmes destinés à l'éradication des chalets, 474 familles dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire et 715 dans le cadre des programmes sociaux (logements publics locatifs) représentant une population globale de 33 000 âmes avec une moyenne de cinq membres par famille et par logement.
L'opération d'éradication du préfabriqué dans la wilaya a, quant à elle, touché dans l'immédiat 500 chalets dans la commune d'Ouled Hadadj, 253 autres à Corso, 130 à Tidjelabine, 190 à Larbaàtache, 252 à Boudouaou, 500 à Bordj Menaïl, 600 à Khemis El Khechna et enfin 86 à Chaàbat El Ameur. Actuellement, sept communes de Boumerdès sont totalement «débarrassées» de chalets : Ouled Hadadj, Khemis El Khechna, Si Mustapha, Ben Choud, Hammadi, Taouergua et Baghlia, tandis que 21 autres communes sont toujours concernées par l'opération.

### *118 hectares libérés et 12 000 logements destinés l'éradication du préfabriqué*

La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de 118 hectares, sur un foncier ciblé estimé à 400 hectares. L'assiette libérée est destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8400 logements AADL, 1787 logements publics locatifs (LPL) et 1120 logements promotionnels aidés (LPA). La wilaya de Boumerdès a bénéficié, depuis 2013, d'un programme de logements de 12 000 unités dans les deux formules, à savoir LPL et le programme de résorption de l'habitat précaire (RHB).
Ces logements sont principalement destinés à l'éradication des chalets. Selon le chef de l'exécutif, les communes de la wilaya abritant des chalets sans avoir bénéficié de projets destinés à leur éradication sont en cours de prise en charge via la réalisation de logements à leur profit, au niveau d'autres localités de la région. L'Etat a, également, procédé à la réalisation d'un programme de logement «d'urgence» englobant 8000 unités, en vue de recaser les sinistrés du séisme, dont une majeure partie (programme) a été livrée. Quant au reste, à savoir 500 unités, leur réception interviendra sous peu. Ainsi, selon le dernier bilan officiel, près de 7000 familles sinistrées, dont les habitations se sont effondrées (classées rouge), ont bénéficié de logements décents, tandis que près de 3300 familles (également classées dans la même case) se sont vues accorder des aides financières directes en vue de reconstruire leurs habitations détruites ou l'achat de nouveaux logements.
L'Etat a aussi procédé, par le biais de ses institutions, à la rénovation de 85 738 logements endommagés par le séisme ou à la distribution d'aides financières directes au profit des sinistrés en vue de réaliser des opérations de rénovation et de reconstruire leurs habitations.

**Ali B. / Ag.**

## Lutte contre les feux de forêts

# La wilaya de Tizi-Ouzou dotée d'une 2e colonne mobile



La Protection civile de Tizi-Ouzou a été dotée d'une deuxième colonne mobile pour renforcer ses moyens de lutte contre les incendies, a indiqué, hier, auprès la Direction de ce corps constitué. Cette dotation fait suite aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, lors de sa visite le 17 juillet dernier dans cette même wilaya qui a été touchée par des feux de forêts exceptionnels l'été dernier, afin de s'enquérir de la situation et de rassurer les victimes de la solidarité de l'Etat.
Une colonne mobile est constituée de 9 camions-citernes de lutte contre les feux légers, d'un camion de lutte contre les feux moyens et d'un autre de lutte contre les incendies (gros tonnage), d'un camion de transport et d'une ambulance médicalisée ainsi que d'une cinquantaine d'éléments (officiers, sous-officiers et agents) dont un médecin, rappelle-t-on. Cette 2e colonne mobile, qui viendra en appoint aux moyens déjà existants, a été installée, hier.
Elle permettra de renforcer le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et d'assurer une meilleure protection du couvert végétal dont elle jouit, a-t-on précisé de même source. Ce renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêts s'ajoute aux autres actions de compensation des victimes des ces incendies, à travers toutes les wilayas concernées par les violents incendies de l'été dernier et dont Tizi-Ouzou a été la plus touchée. Au titre du programme de compensation des dégâts, Tizi-Ouzou a déjà bénéficié de deux autres programmes dont l'un a été inscrit à l'indicatif du secteur des forêts et doté d'une enveloppe financière de plus de 231 millions de dinars pour la réalisation de travaux d'urgence pour la plantation de 29 508 oliviers, 34 458 autres arbres fruitiers, une taille de régénération sur 61 127 plants et l'aménagement d'un total de 48 km de pistes agricoles. Le 2e programme a été inscrit au profit du secteur de l'agriculture et est doté d'un montant de 41,7 millions de dinars pour compenser la perte de 2208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruches, 31 têtes ovines, 2 bovins, 27 330 poulets de chaire, 21 bâtiments d'élevage bovins et 126 serres avicoles et autres.
En outre, pas moins de 79 aides à l'habitat rural ont été mobilisées par les pouvoirs publics au profit des victimes des incendies de l'été dernier.

## Béjaïa

# Formation sur l'élevage cunicole au CFPA de Tinebdar



Le CFPA de Tinebdar a abrité, dimanche dernier, une journée de formation sur l'élevage du lapin au profit de 25 éleveurs de la région. Organisée par la subdivision agricole de Sidi Aïch, cette formation sur l'élevage cunicole s'est penchée, notamment, sur les difficultés et les contraintes que rencontrent les éleveurs et les procédés et solutions à adopter pour les dépasser.
Assurée par Boualem Bellil, le subdivisionnaire, cette formation a adopté une série de recommandations devant être mises en œuvre pour l'amélioration de la productivité et le développement de la filière. Respect des normes d'élevage, bonne gestion sanitaire des élevages, intégration de la femme dans le développement de la filière, création de coopératives cunicoles… telles sont, entre autres, les recommandations adoptées à l'issue de cette journée pour valoriser ce type d'élevage qui commence à intéresser de nombreuses familles rurales.

## M'Sila

# Necib annonce une rallonge de 2 milliards de dinars pour poursuivre le désenvasement du barrage de Ksob

*Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, avant-hier, à Bou Saâda (M'Sila), l'octroi par son département d'une rallonge de 2 milliards de dinars pour poursuivre le désenvasement du barrage de Ksob situé dans la commune de M'Sila.*

Dans une conférence de presse tenue au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya, le ministre a indiqué que ce montant permettra l'enlèvement de 5 millions $m^3$ de vase qui s'ajouteront aux 2 millions $m^3$ déjà retirés. Il a également fait état de la décision d'affectation durant le mois de mars prochain d'un engin de désenvasement fabriqué en Algérie et disposant de haute technologie afin de réhabiliter à terme le périmètre d'irrigation de ce barrage qui se trouve actuellement en état de dégradation avancé. Le ministre a indiqué que 2018 connaîtra le lancement des travaux de fonçage de 90 forages pour renforcer l'alimentation en eau potable des villes de la wilaya de M'Sila, outre, la réception du projet de transfert des eaux du champ de captage d'El Berine (wilaya de Djelfa).

Cette opération, a indiqué Necib, renforcera notablement l'alimentation en eau potable des habitants des deux villes de M'Sila et Bou Saâda avec 12 000 $m^3$/jour pour cette dernière ville. Le ministre a indiqué que son département a décidé de diversifier les sources d'eau d'irrigation agricole à Bou Saâda par la mobilisation des eaux souterraines et celles recyclées par la station d'épuration des eaux usées de cette même commune. Le projet de transfert des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune (Bouira) vers M'Sila et Bou Saâda sera réceptionné «dans les délais fixés», a promis le ministre en relevant que le projet mettra fin au déficit enregistré dans les deux villes.

Il a été également décidé, a affirmé le ministre, d'entamer «début janvier» l'installation des comités de cinq bassins hydrologiques du pays (Alger, Oran, Constantine, Chlef et le Sud du pays). Composés de gestionnaires, d'élus locaux et de représentants du mouvement associatif, ces comités, a-t-il indiqué», seront un espace de prospective pour la période 2018-2030 et de gestion efficace des ressources hydrauliques souterraine».



**Hinda B.**

## Jijel

### Augmentation de la superficie agricole irriguée

La superficie des terres agricoles irriguées à partir du périmètre d'irrigation de Jijel englobant six communes a connu «une nette augmentation» passant de 100 hectares en 2010 à 1216 ha en novembre de l'année en cours, a affirmé, ce lundi, le chef de service d'irrigation agricole à la Direction de wilaya des ressources en eau. Cette augmentation s'explique par «le prix symbolique» du $m^3$ d'eau cédé à 2 DA, a précisé Ahcen Boukhedena, soulignant que ce périmètre irrigué dont la gestion est assurée par l'Office national d'irrigation et du drainage (ONID), s'étale sur les communes de Jijel, Taher, Emir Abdelakder, Chekfa, El Kennar et Kaous. Il a, dans le même contexte, ajouté qu'«Une forte demande pour le raccordement des terres agricoles à ce périmètre est enregistrée au cours de ces derniers mois», a ajouté Boukhedena, indiquant que pas moins de 130 km de conduites de différents diamètres relient les surfaces agricoles des 650 agriculteurs bénéficiant des eaux de ce périmètre. Totalisant une superficie de l'ordre de 4000 hectares, les cultures développées autour de ce périmètre pour lequel 3,8 millions de $m^3$ d'eau sont mobilisés, sont l'arboriculture, les cultures industrielles, telle que la tomate, et le maraîchage.

**C.M.**

## Constantine

# La police se dote d'un matériel de pesage d'engins pour une meilleure sécurité routière

Les brigades de police de Constantine chargées de la sécurité routière viennent d'être doter d'un nouveau matériel de pesage de véhicules et d'engins pour une lutte efficace contre les dépassements relatifs aux surcharges représentants des dangers pour les automobilistes et le corps de la chaussée, a-t-on appris, ce lundi, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la police. Ce nouveau matériel est opérationnel depuis 15 jours a précisé le lieutenant Bilal Benkhelifa soulignant que son acquisition s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation lancés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ce matériel de pesage (pesée mobile) est installé dans les barrages de contrôle et permet de peser près de 10 fois plus de véhicules par heure que la pesée statique autrefois utilisée et dont le procédé de fonctionnement a été qualifié «d'archaïque et dépassé», par les agents de police chargés de cette mission. Le code de la route prévoit des limitations de poids de véhicules comme une autre forme de sécurité routière a-t-on noté, rappelant qu'un engin surchargé se prête difficilement à la manœuvre, présente un risque supplémentaire d'accident et accélère le vieillissement et l'usure des chaussées.

La célébration de la Journée arabe de la police a été marquée à Constantine par l'organisation d'une manifestation «Portes ouvertes» au cours de laquelle des informations et communications sur l'activité de ce corps de sécurité ont été amplement expliquées par les policiers des différents services de ce corps de sécurité.

Un pavillon dédié à l'histoire de la Police algérienne depuis l'indépendance à ce jour a été à cette occasion dressé en collaboration avec les responsables du musée central de la police, a-t-on constaté. Une cérémonie de remise de grades à des policiers a été organisée à cette occasion en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya qui ont assisté également à des remises de prix à des représentants de la société civile et de la presse.

La fête de la police dans la ville des ponts a été également marquée par l'organisation d'un tournoi de football en salle à l'initiative du bureau des sports de la sûreté de la wilaya.

**M. El Hadi**

## El Tarf

### Une émission radiophonique pour consolider le travail de proximité des services de la police

La communication entre la police et le citoyen à travers une émission radiophonique dédiée au débat et à l'information autour de la protection des personnes et leurs biens a consolidé le travail de proximité de la police dans la wilaya d'El Tarf, a considéré, ce lundi, le chef de sûreté de la wilaya, le contrôleur de police Kamar Ezzamane Boubir. S'exprimant en marge de la commémoration de la Journée de la police arabe, le chef de sûreté de la wilaya a ajouté que les premiers numéros de radio-sûreté ont connu «un franc succès» et suscité «un vif intérêt» des auditeurs, soulignant que l'émission, inscrite dans le cadre du travail de proximité de la police ambitionne «d'ouvrir et d'entretenir une voie de communication avec les citoyens».

Cette émission radiophonique, hebdomadaire, se consacre essentiellement au débat et réponses sur des questions ayant trait à des thèmes liés au renforcement de la sécurité des citoyens et leur contribution pour l'amélioration de la lutte contre la criminalité et autres fléaux sociaux, a-t-on indiqué, signalant qu'elle constitue également «un des meilleurs supports médiatiques pour assurer une meilleure sécurité aux citoyens».

La Journée de la Police arabe a été marquée par une panoplie d'activités dont des exhibitions mettant en relief les techniques exploitées lors des différentes interventions dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, en sus de la présentation des équipes sportives évoluant dans diverses disciplines (football, karaté, équitation).

Une exposition de matériels et produits utilisés par les services de police dans le cadre de leur travail, a été organisée à cette occasion, au niveau du hall de la maison des jeunes Ahmed-Betchine du chef-lieu de wilaya, où une cérémonie de promotion au grade supérieur et de remise de cadeaux en signe de reconnaissance à plusieurs partenaires des services de la police a marqué les festivités agrémentées par une troupe de malouf, conduite par le chanteur Yacine Achouri.

## Skikda

# La gestion du port d'Oued Z'hor officiellement attribuée à la wilaya

La gestion du port de pêche d'Oued Z'hor (extrême Ouest de Skikda) a été officiellement attribuée à la wilaya de Skikda et ce, sur décision du Premier ministre qui vient ainsi mettre fin au débat entourant cette question depuis le parachèvement des travaux de cette infrastructure, a-t-on appris, ce lundi, auprès des services de la wilaya.

La décision portant mise en exploitation de ce port qui, pour rappel, est resté inexploité malgré le parachèvement des travaux de sa réalisation, vient mettre fin à la polémique qui entourait la question de sa gestion. En effet, la wilaya de Jijel avait précédemment fait valoir ses droits à la gestion de cette infrastructure, et pour cause l'assiette foncière abritant le port n'a jamais fait l'objet de relevé topographique et reste rattaché à la wilaya de Jijel, selon la même source. Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Skikda, Hocine Boussebaï a, de son côté, a affirmé que ce port est conçu pour abriter 24 sardiniers, 60 embarcations petits métiers, 62 bateaux de plaisance et deux voiliers de 20 m nécessitant une enveloppe financière de près de 4 milliards de dinars. L'infrastructure a été aménagée sur une superficie de 2,9 hectares avec un bassin pour bateaux de 3,3 hectares. Sa réalisation a été confiée à un groupement algéro-croate, nécessitant une enveloppe financière de 4 milliards de dinars, selon la même source. L'exploitation de cette infrastructure portuaire contribuera à la création de 60 postes de travail pour les pêcheurs de la région, a-t-il ajouté.

## Oran

# 41 089 constructions illicites réparties sur 47 sites

*Selon un rapport de la Direction de l'urbanisme il existe 41 089 constructions illicites réparties sur 47 sites ceinturent la ville d'Oran. Le même rapport révèle que depuis l'année 2007, le nombre des constructions illicites a été multiplié par quatre. 20 000 constructions sont localisées dans le quartier des Planteurs offrant l'image d'un immense bidonville juste à la périphérie immédiate de la ville d'Oran. 21 089 constructions sont disséminées à travers 13 communes.*

Il y a une dizaine d'années, un recensement faisait état de 11 300 habitations illicites. Le même rapport a identifié 4370 constructions illicites dans la commune de Ben Fréha, 3000 à Hassi Bounif, 2912 à Es Senia, 2800 à Arzew et 2171 à Sidi Chahmi. Cependant, les autres communes ne sont pas en reste, car les communes de Béthioua (40 km à l'est d'Oran), Aïn El Turk, Bousfer, Mers El Kébir sur la corniche oranaise souffrent du même phénomène à des degrés divers. Une proposition d'inscription de 15 000 logements sociaux a été faite au ministre de l'Habitat lors de sa visite la semaine dernière à Oran pour éradiquer 15 038 constructions illicites réparties sur 25 sites et pouvoir ainsi récupérer une assiette foncière de 150 hectares. L'on saura que cette proposition a été refusée par le ministre qui a exhorté les responsables locaux à doubler d'efforts pour concrétiser le programme des 18 548 unités inscrites au cours de la période 2006 à 2013. Ceci dit, le phénomène des constructions illicites à Oran, il faut le reconnaître, prend des proportions alarmantes et des citoyens (venus notamment des autres wilayas) s'accaparent en toute impunité de nouveaux sites et des assiettes foncières pour ériger des constructions avec les moyens du bord, se raccordent aux réseaux AEP et d'électricité.

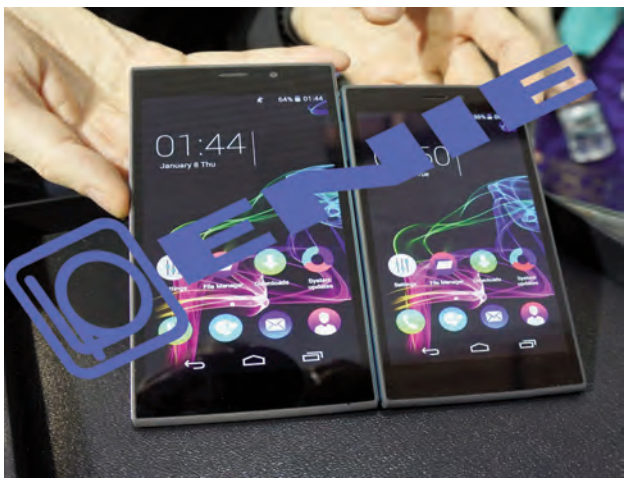
### *Une enveloppe de plus de 13 millions de dinars pour l'aménagement du nouveau pôle industriel de Bethioua*

Une enveloppe financière dépassant les 13 millions de dinars sera consacrée aux travaux d'aménagement du nouveau pôle industriel situé à Bethioua (Oran), qui s'étend sur une superficie de 593 hectares, a-t-on appris de la Direction de l'industrie et des mines. Le projet est actuellement en phase de choix du bureau d'étude national, en attendant également celui des sociétés qui seront chargées de ces travaux d'aménagement, dont l'entame est prévue pour l'année 2018, selon le directeur du service de l'administration et des moyens généraux au sein de cette Direction, Smaïl Lasfar, précisant que les travaux en question concernent notamment la viabilisation, l'assainissement et l'éclairage public. Le même responsable



n'a pas écarté l'idée de faire participer des potentiels investisseurs eux-mêmes dans ces travaux d'aménagement, ainsi que dans la gestion de la zone industrielle, ajoutant que cette option est en réflexion. En outre et selon la même source, le dossier de la zone industrielle de Bethioua est en phase de transfert du ministère compétent aux autorités de la wilaya d'Oran, en vue de permettre l'entame des procédures administratives d'usage précédant le lancement des travaux d'aménagement. Ce transfert est dicté par les nouvelles dispositions contenues dans la Loi de finance 2018 qui consacrent une décentralisation plus élargie de l'acte d'investissement avec le maintien des efforts engagés en matière d'aménagement du territoire, d'augmentation de l'offre foncière et de promotion des petites et moyennes entreprises (PME). Le nouveau pôle industriel de Bethioua, qui entre dans le cadre de la réalisation de 50 pôles au niveau national, sera dédié en particulier à l'industrie métallurgique, a souligné Lasfar, rappelant que cette zone abrite déjà quelques sociétés dont «Tosyali», spécialisée dans la production de la métallurgie, «Total» productrice des lubrifiants, ainsi que le groupe «Haddad» de fabrication de la tuyauterie et plastique.

**L.K.**



## Sidi Bel-Abbès

# L'ENIE commercialisera ses premiers téléphones Smart à partir de janvier prochain

L'Entreprise nationale d'industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès commercialisera ses premiers téléphones Smart à partir de janvier prochain, a annoncé, ce lundi, son président-directeur général, Djamel Bekkara.

L'ENIE a réussi, grâce aux efforts déployés dans les dernières années, à diversifier ses produits en se lançant actuellement dans la fabrication des téléphones Smart de récentes technologies, a indiqué Bekkara dans une conférence de presse consacrée au lancement des premiers téléphones smart. «L'ENIE, qui s'est spécialisée depuis sa création dans la fabrication des téléviseurs, a su s'imposer sur le terrain comme marque commerciale nationale capable de concurrencer à haut niveau», a-t-il déclaré, ajoutant que le plan de développement de l'entreprise est axé sur la diversification des produits fabriqués à travers l'investissement en téléphones smart qui est un choix ambitieux nécessitant un grand effort des cadres et personnels pour réaliser cet objectif. Le PDG a affirmé que son entreprise «est en mesure de concurrencer les produits fabriqués dans le monde du point de vue technologies modernes adoptées dans la fabrication de téléphones smart», ajoutant qu'elle orientera ses produits au marché avec des prix étudiés. Il a annoncé, dans ce sens, le lancement, dans une première étape, de quatre types de téléphones : EF1, E1, E5 et E7, sont fabriqués à cent pour cent par l'ENIE disposant de technologies de pointe en caméra et autres caractéristiques techniques dont la batterie et la capacité de stockage. Pour la réussite de la commercialisation des téléphones smart, Bekkara a signalé la signature d'une convention (gagnant gagnant) avec une entreprise privée «Hanine Groupe», spécialisée en technologies d'information et de communication TIC, qui a élaboré une étude de commercialisation des produits à des prix compétitifs.

Il a indiqué que l'entreprise privée œuvre à commercialiser des téléphones smart à travers tout le territoire national en créant des points de vente, ajoutant que la vente sera limitée en première étape aux téléphones smart de qualité moyenne qui seront à des prix à la portée des consommateurs pour les habituer à ces produits en expliquant les avantages de chaque téléphone. Avec le lancement des premiers téléphones Smart, l'Entreprise nationale d'industries électroniques aura réussi à relever le défi grâce à ses compétences et ses cadres et son personnel, a estimé Djamel Bekkara, saluant les efforts de l'Etat ayant mobilisé d'importants moyens pour développer l'entreprise dans le cadre de la stratégie visant à encourager le produit local et à réduire la facture d'importation. L'ENIE a inauguré, dernièrement, trois unités productives dont l'usine des plaques solaires et de maintenance du matériel électronique et un laboratoire de recherche. Elle s'apprête à inaugurer une usine d'intégration électronique, en janvier prochain, dans le cadre de son plan visant à diversifier ses produits et conférer une valeur ajoutée.

## Tlemcen

# Plus de 20 200 policiers ont bénéficié de près de 2100 sessions de formation depuis le début de l'année

Pas moins de 20 251 policiers, tous grades confondus, de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de 2091 sessions de formation, a-t-on appris, ce lundi, lors d'une exposition sur les activités de ce corps constitué organisée en marge de la célébration de la Journée arabe de la police.

Ces sessions, qui s'insèrent dans le cadre de la professionnalisation et de la modernisation de la Sûreté nationale, décidée par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, ont concerné la présentation, entre les mois de janvier et novembre écoulés, de conférences (480), de cours (480), aux côtés de l'organisation de journées d'études (60), de perfectionnement (25) et de recyclage (12).

Ces formations portent sur l'organisation, en moyenne, de 182 sessions par mois. A cette occasion, la sûreté de wilaya a organisé une cérémonie officielle de remise de grades dans le cadre de promotions décidées par la DGSN, en présence des autorités locales civiles et militaires. Sur un total de 165 promotions, tous grades confondus, y compris les personnels assimilés, 45 policiers se sont vus remettre leurs nouveaux grades par les autorités locales. Il s'agit de deux commissaires principaux, quatre commissaires de police, cinq lieutenants de police, cinq inspecteurs principaux de police et sept inspectrices de police.

Par la même occasion, la sûreté de wilaya a rendu un hommage particulier à des veuves de policiers, ainsi qu'à des retraités du secteur de la police. Une coupe a été remise, par ailleurs, à l'équipe de la Gendarmerie nationale, vainqueur du tournoi de football inter-services de sécurité, organisé pour cette circonstance. Outre des statistiques sur les activités de la sûreté de wilaya, une exposition, organisée au niveau du hall de son siège, a mis en relief les équipements de technologie de pointe mis à la disposition de la police pour mener à bien ses missions.

Breve

### TISSEMSILT

- La 1ère exposition sur la langue arabe s'est ouverte lundi soir au siège du Centre culturel islamique de Tissemsilt. Initiée par cette institution culturelle, en collaboration avec la Direction des affaires religieuses et wakfs à l'occasion de la Journée internationale de la langue arabe célébrée le 18 décembre de chaque année, cette exposition porte sur la présentation d'affiches mettant la lumière sur l'histoire de la langue arabe en Algérie notamment à l'époque de colonisation française.

Cette manifestation de trois jours expose des étapes historiques de la calligraphie arabe avec un concours prévu sur la meilleure histoire courte traitant de la place de la langue arabe dans la société algérienne et cible des lycéens, en plus de lectures poétiques en langue classique des poètes jeunes de la région.

Une conférence sur la langue arabe et son importance dans la compréhension de la charia islamique a été animée à cette occasion par un universitaire de Tiaret.

## Adrar

# Atelier de formation sur le respect des Droits de l'Homme et les personnes en conflit avec la loi

*Plusieurs questions liées au respect des Droits de l'Homme dans le traitement légal des affaires des personnes en conflit avec la loi sont au centre d'un atelier de formation organisé, ce lundi, à Adrar, à l'initiative du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH).*

Initié avec le concours de l'organisation internationale de la réforme pénale pour l'Afrique et le Moyen-Orient, l'atelier, ciblant les chargés de l'application des lois de la République représentant les différents corps constitués, est consacré à l'explication des lois et procédures légales liées à la question de la garde-à-vue, ont indiqué les organisateurs. La rencontre a permis de passer en revue le mécanisme d'assistance légale et son importance dans la protection des personnes en conflit avec la loi lors de l'enquête, et les prérogatives de la Police judiciaire dans la législation nationale.

Intervenant à cette occasion, la présidente du CNDH, Fafa Benzerrouki Sidi Lakhdar, a mis l'accent sur le long parcours de l'Algérie en matière de promotion des Droits de l'Homme.

Les Droits de l'Homme ont été consolidés par la promotion de l'observatoire en commission nationale consultative des Droits de l'Homme, avant d'être constitutionnalisé en tant qu'instance des droits, indépendante administrativement et financièrement, en l'occurrence le Conseil national des Droits des l'Homme, a-t-elle ajouté.

Le représentant du bureau de l'Organisation internationale de la réforme pénale pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Ryad Sobh, a passé en revue plusieurs axes liés aux procédures de garde-à-vue, aux normes internationales de protection des Droits de l'Homme lors de l'enquête préliminaire, ainsi qu'au rôle de la Police et de la Gendarmerie nationales en matière de protection des personnes en garde-à-vue.

Le wali d'Adrar, Hamou Bakkouche, a, de son côté, mis en avant les efforts fournis par les hautes instances du pays dans le domaine et couronnés par la création du Conseil




national des Droits de l'Homme, fruit d'expériences cumulés valorisés par les grandes réformes menées dans le pays.

Le chef de l'exécutif de wilaya a aussi relevé les démarches entamées par les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour se mettre au diapason de ces mutations positives, à travers la numérisation des prestations ayant permis d'améliorer le service public à la satisfaction du citoyen et traduisant le grand intérêt accordé aux Droits de l'Homme.

**Kadiro Frih**

## Laghouat

# Présentation de la dernière phase du schéma d'aménagement et de réhabilitation du parc de M'reigha



La troisième et dernière phase du schéma d'aménagement et de réhabilitation du parc de loisirs de M'reigha, situé à l'entrée nord de la ville de Laghouat a été présentée, ce lundi, devant les représentants de l'Agence nationale d'urbanisme, des autorités locales, de spécialistes universitaires et de représentants de la société civile. Cette phase du plan d'aménagement prévoit les modalités de mobilisation et d'exploitation des moyens existants, la délimitation des entrées principales et secondaires ainsi que des accès menant au parc, les structures existantes et leur exploitation à des perspectives d'investissement, en vue d'en faire un atout touristique et une ressource économique, ont indiqué les responsables de la wilaya. Cette troisième et dernière phase du schéma d'aménagement et de réhabilitation du parc de loisirs de M'reigha a donné lieu à la répartition du parc en dix zones, dont chacune est dédiée à une activité, y compris l'administration, à l'instar de celles des prestations hôtelières, la restauration, les salles de fêtes et les salles de sports, en plus des espaces retenus pour la pratique du golf, du tennis, au côté d'aires de jeux pour enfants. Le parc comporte, outre la création suggérée d'un musée, une bibliothèque pour la botanique, des circuits pour visiteurs, un parc zoologique, un espace pour grands jeux, des locaux pour la vente de fleurs et d'articles d'artisanat traditionnel.

Les services de la wilaya entendent lancer prochainement une campagne de vulgarisation pour faire connaître le parc de M'reigha et entamer les procédures réglementaires en vue de son ouverture à la satisfaction des investisseurs publics et privés. Implanté sur une superficie de 86 hectares à l'entrée Nord de la ville de Laghouat, cet endroit touristique est géré en tant qu'établissement public relevant de la commune.

## *BREVE*

### BECHAR

Une entreprise privée spécialisée dans la production de l'énergie solaire est en «pourparlers» avec la wilaya de Béchar pour la réalisation d'une centrale scolaire, a-t-on appris mardi auprès du wali. «Actuellement, nous sommes en pourparlers avec cette entreprise pour la réalisation et l'équipement d'une première centrale de production de l'énergie solaire et qui pourra être implantée dans l'une des communes de la wilaya», a précisé Dziri Tewfik.

«Ce projet énergétique que nous soutenons au titre du dispositif de soutien et d'encouragement des investissements pourra être un facteur de développement de l'exploitation des énergies renouvelables dans la région qui dispose de grandes potentialités en la matière», a-t-il ajouté. La wilaya de Béchar mise beaucoup sur le développement de ce genre de projets énergétiques pour couvrir une demande en constante hausse, dans le sillage de la forte dynamique socio-économique que connaît cette wilaya considérée comme un important gisement d'énergies renouvelables, ont fait savoir des cadres locaux du secteur de l'Energie.

## Ouargla

# Plus de 18 000 élèves sensibilisés aux risques électriques et gaziers

Plus de 18 000 élèves issus de différents établissements éducatifs dans la wilaya de Ouargla ont été sensibilisés aux risques électriques et gaziers, et ce, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, ce lundi, du directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Cette action de grande sensibilisation d'envergure s'est articulée essentiellement autour d'une série de séances d'information effectuées dans 73 écoles primaires et collèges d'enseignement moyen, à travers le territoire de la wilaya, a précisé Ahmed Brahimi, en marge de journées portes ouvertes sur les risques liés à la mauvaise utilisation de l'électricité et du gaz, et la rationalisation de la consommation. S'étalant sur trois jours (4,5 et 6 décembre), cette manifestation, organisée en collaboration avec les services de la Protection civile, vise à consolider la sécurité des habitants en leur donnant des conseils sur les situations à risques pour être plus conscients des éventuels accidents domestiques dus à la mauvaise utilisation de l'électricité et du gaz, et à améliorer leurs connaissances en matière de premiers gestes de secours de prévention et de sauvetage, selon les organisateurs. Elle permettra aussi d'orienter les clients sur les bonnes pratiques visant à réduire leur consommation, surtout en période de froid en hiver et de forte chaleur en été, dans le but de diminuer leurs facteurs et protéger les réseaux, ajoutent-ils.



## Accidents de la circulation

- Les accidents de la circulation routière ont enregistré une hausse dans la wilaya de Ouargla durant l'année en cours par rapport à 2016, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya. Il s'agit de 272 accidents corporels ayant fait 18 morts et 309 blessés, durant la période allant du 1er janvier au 30 novembre dernier, contre 240 accidents qui se sont soldés par 12 morts et 281 blessés en 2016, a-t-on signalé lors des journées «Portes ouvertes» organisées dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de la Police. Le facteur humain reste toujours la principale cause des accidents survenus généralement en milieu urbain, notamment le non-respect du code de la route, l'excès de vitesse et les dépassements dangereux, a-t-on souligné, avant de faire état aussi d'accidents liés à l'état du véhicule et à l'environnement.
Les services de la sûreté de la wilaya de Ouargla ont procédé, durant la même période, au retrait de 2709 permis de conduire pour une durée de trois à six moins, suite à 14 286 infractions au code de la route, selon la même source.

- Les éléments de la police de la wilaya de Ouargla ont mis la main sur une quantité de kif traité estimée à 15,397 kilos et 5447 comprimés de psychotropes, dans le cadre de 437 affaires traitées de janvier jusqu'au 30 novembre 2017, a-t-on indiqué lors de la célébration de la Journée arabe de la police, qui s'est déroulée à la maison de culture en présence des autorités locales.
Cette Journée a été marquée par une cérémonie de remise de grades et une exposition englobant les différents services que compte ce corps sécuritaire dans la wilaya de Ouargla.

12-13 TIC + SANTE Final:12-13.qxp 19/12/17 16:40 Page 1



L'ECHO D'ALGERIE

# Amazon remet l'Apple TV et le Chromecast à son catalogue

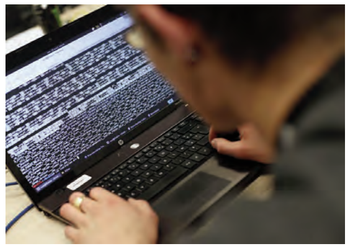
*Le retour du lecteur Google Chromecast et de l'Apple TV sur le catalogue d'Amazon.com indique que le géant de la vente en ligne envisage de commercialiser de nouveau ces produits après leur retrait il y a de cela 2 ans. Dans une déclaration envoyée par e-mail à* The Verge, *un porte-parole d'Amazon a d'ailleurs, confirmé la reprise de la vente de ces produits dans un futur proche.*

«Je peux confirmer que nous proposerons Apple TV et Chromecast», assure-t-il. Toutefois, Amazon n'autorise pas encore les commandes pour ces deux produits. Pour rappel, les décodeurs Apple TV et le Chromecast ont été retirés d'Amazon fin 2015. Pour toute justification, la firme de Seattle avait alors expliqué que les consommateurs seraient confus et frustrés d'acheter sur Amazon des appareils de streaming qui ne les orienterait pas directement vers les contenus Amazon Prime Video.
Pour le cas d'Apple, le retour est resté totalement incertain jusqu'au mois dernier où Amazon a finalement sorti l'application Prime Video pour Apple TV, quoique le logiciel a essuyé de vives critiques de la part du public. Et le cas de Google n'est pas moins cocasse puisque d'une part, la prise en charge de Chromecast n'est pas encore disponible sur Amazon Video et d'autre part, Amazon et Google se livrent depuis quelques mois une querelle de tous les instants.
En effet, la firme de Mountain View reproche à celle de Seattle son refus de vendre les produits Google, incluant Google Cast (la technologie qui alimente Chromecast) et les appareils de sa filiale Nest, à l'instar de Google Home.
Et la situation entre les deux géants du web a récemment pris des tournures que beaucoup qualifient de puériles : lorsqu'on demande à un appareil Echo de commander un Chromecast, Amazon place automatiquement un Fire Stick dans le panier.
En représailles, Google a retiré YouTube de l'Echo Show et a annoncé le retrait de son application des appareils de streaming Fire




TV à partir du 1er janvier prochain. Espérons donc que la décision d'Amazon de restaurer la vente de Chromecast sur sa plateforme parviendra à atténuer les tensions entre les deux sociétés et que Google de son côté, reconsidèrera également sa décision pour ne pas sanctionner arbitrairement les utilisateurs Fire TV.

## Washington accuse la Corée du Nord d'être responsable de la cyberattaque mondiale Wannacry



Les Etats-Unis ont officiellement accusé, ce lundi, la Corée du Nord d'être à l'origine de la cyberattaque mondiale «Wannacry», qui avait affecté quelque 300 000 ordinateurs dans 150 pays. La Corée du Nord est soupçonnée d'être à l'origine de ce virus informatique et des rançons exigées afin de pouvoir en recouvrer l'usage. «Cette vaste attaque a coûté des milliards et la Corée du Nord en est directement responsable», a écrit le conseiller à la sécurité intérieure de Donald Trump, Tom Bossert, dans le *Wall Street Journal*. «Nous ne portons pas ces accusations à la légère. Elles reposent sur des preuves», affirme-t-il. En octobre, le gouvernement britannique avait accusé la Corée du Nord d'être à l'origine de cette cyberattaque, qui avait, notamment, mis à mal le service public de santé britannique (NHS). Le 12 mai, une attaque informatique lancée via le logiciel malveillant surnommé «Wannacry» avait affecté des centaines de milliers d'ordinateurs dans le monde, paralysant, outre, les services de santé britanniques, des usines du constructeur automobile français Renault, la compagnie téléphonique espagnole Telefonica ainsi que la compagnie américaine de distribution des colis FedEx. Ses auteurs réclamaient une rançon pour débloquer les appareils.
«Depuis plus d'une décennie, la Corée du Nord agit mal, de manière quasi incontrôlée, et ce comportement malveillant devient de plus en plus flagrant. WannaCry a été irresponsable», a souligné le conseiller à la sécurité.
Le Président Donald Trump «a déjà fait pression sur la Corée du Nord pour s'attaquer aux développements inacceptables de sa politique en matière nucléaire et de missiles. Nous continuerons à exercer un maximum de pression sur Pyongyang afin de limiter sa capacité à mener des attaques, informatiques ou autres», a-t-il poursuivi. Pyongyang a été largement montré du doigt dans les cercles de sécurité informatique. L'éditeur américain d'antivirus Symantec avait, notamment, mis en cause le groupe de pirates informatiques Lazarus, soupçonné d'avoir partie liée avec la Corée du Nord. Selon le *Washington Post*, un responsable américain a déclaré que l'administration de Trump inciterait les alliés à contrer les cyberattaques de la Corée du Nord et à mettre en œuvre toutes les sanctions «appropriées» du Conseil de sécurité des Nations unies.

## Adidas mise sur l'aspect logiciel des accessoires sportifs connectés

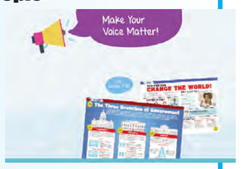
La marque aux 3 bandes a officiellement déclaré qu'elle arrêterait de fabriquer ses propres objets connectés. L'annonce n'est pas vraiment surprenante. Stacey Burr, vice-président de la division Électronique et Accessoires connectés, déclarait déjà l'année dernière «nous n'allons pas voir de nouvelle montre de running Adidas avant un bon bout de temps.» Après la fermeture de sa division Services numériques américaine il y a quelques jours, Adidas précise sa stratégie dans le domaine des objets connectés. Un représentant d'Adidas éclaircit les choses et déclare : «Nous avons redéfini notre stratégie concernant le digital, en nous concentrant sur les expériences numériques. Dans ce contexte, nous avons décidé d'arrêter de gérer une organisation «sports numériques» autonome. Nous allons plutôt intégrer le numérique dans tous les secteurs de notre entreprise et nous continuerons ainsi d'améliorer notre expertise, mais de manière plus intégrée.» Adidas va donc se concentrer sur l'aspect logiciel des accessoires sportifs connectés, et, notamment, sur son application Runtastic (que la compagnie a racheté en 2015 pour 240 millions de dollars). Les applications de suivi biométriques d'Adidas comme «miCoach», intégrées dans la montre intelligente «miCoach Smart Run», n'ont, semble-t-il, jamais vraiment rencontré leur public. Nike avait opéré la même stratégie il y a quelques années. Après l'échec de son accessoire de tracking, le Fuelband, la compagnie avait décidé de se réorienter sur la partie logicielle en ouvrant des partenariats avec Apple, par exemple.

## L'amende de 2,4 milliards € devrait avoir un effet dissuasif sur Google




L'Union européenne souhaite que l'amende infligée à Google ait un effet dissuasif sur et les autres géants de la technologie, notamment, du GAFA. Google est accusé d'avoir violé les lois sur la concurrence en manipulant l'affichage des publicités de ses concurrents. Les législateurs européens «ont dû faire en sorte que l'amende ait un effet assez dissuasif, non seulement sur Google et (sa société mère), mais aussi sur les compagnies de même taille et avec des ressources similaires», déclare la Commission européenne dans un document de 215 pages. Ce document est le résultat de 7 ans d'enquêtes sur Google. «La dimension énorme» d'alphabet a aussi déterminé le montant de l'amende», déclare l'UE. Google a déclaré que, bien que la compagnie soit en désaccord avec la décision de l'Union européenne (et qu'elle fasse appel de cette décision), la compagnie a mis en place une solution, comme demandé par le Conseil européen, visant à assurer un traitement identique pour tous ses concurrents.

## Trump ferme temporairement le site web de la Maison-Blanche «We the People»




Le site web de la Maison-Blanche «We the People» [Nous, le peuple], sur lequel les citoyens peuvent adresser leurs pétitions, a été fermé, ce lundi. Le gouvernement du Président Donald Trump a annoncé que cette plateforme, lancée en 2011 par le gouvernement de son prédécesseur, Barack Obama, serait supprimée, hier, à minuit, et serait remplacée par un nouveau site fin janvier 2018. Un responsable de la Maison-Blanche a affirmé que cette décision permettrait aux contribuables d'économiser chaque année 1,3 million de dollars. Le responsable a également indiqué que toutes les demandes et réponses existantes seraient préservées. Les pétitions créditées de 100 000 signatures obtiennent généralement une réponse de la Maison-Blanche. Depuis son investiture en janvier dernier, le gouvernement Trump n'a répondu à aucune des pétitions enregistrées sur le site qui ont atteint ce palier, soit une douzaine, selon les médias locaux.





# Combien de temps est-on contagieux quand on est grippé ?

*On ne serait plus contagieux au bout de quatre jours, selon une étude. La transmission de la grippe peut être évitée si on s'isole rapidement après l'apparition des premiers symptômes et si l'on reste chez soi pendant quatre jours.*

C'est en substance le résultat d'une étude de l'université parisienne Pierre et Marie Curie parue dans la revue *Epidemics*. De précédentes études ont démontré qu'une personne infectée par la grippe peut être contagieuse le jour précédant ses premiers symptômes et peut transmettre le virus pendant 5 à 8 jours.
L'étude française raccourcit le délai de contagion : rester quatre jours chez soi suffit à ne pas transmettre le virus une fois dehors.
«Quatre jours après les symptômes les personnes grippées peuvent reprendre leur vie normalement», estime Anne Cori, chercheuse à l'université Pierre et Marie Curie.
Seulement 5% des personnes souffrant de la grippe restent contagieuses plus de trois jours après les premiers symptômes, poursuivent les chercheurs.
Autre point soulevé, les personnes qui ressentent les premiers symptômes grippaux ont besoin de s'isoler rapidement pour éviter de transmettre la maladie à leur entourage.
Un réflexe qui pourrait réduire de moitié le nombre de personnes infectées.
Frissons, douleurs musculaires généralisées, fatigue, maux de tête, maux de gorge, éternuements ou fièvre sont les premiers symptômes de la grippe.
Ils se manifestent en principe pendant 3 à 7 jours. En période d'épidémie, certains bons réflexes peuvent vous



sauver. On se lave les mains souvent, on évite de se toucher les yeux et le nez, on évite évidemment de s'approcher d'une personne infectée.
On peut booster ses défenses immunitaires en faisant le plein de vitamines dans son alimentation. Les personnes à risque peuvent se faire vacciner.

## Après un AVC, les bénéfices de l'activité physique confirmés



Une nouvelle étude confirme les bienfaits de l'activité physique après un accident vasculaire cérébral AVC. Des sessions de vélos stationnaires à assistance électrique stimuleraient, en effet, la plasticité neuronale. Et par conséquent, la motricité fine s'en trouverait améliorée. A la Cleveland Clinic (Ohio), le Dr Susan Linder et son équipe ont réalisé un travail auprès de 17 patients de 23 à 84 ans, toutes victimes d'un AVC, 6 à 12 mois auparavant. Ils ont été divisés en trois groupes. Dans le premier, les participants étaient contraints de réaliser trois séances par semaine assez intenses pour certaines de vélo stationnaire à assistance électrique pendant huit semaines. Dans le 2e, il leur était juste proposé de faire du vélo d'appartement sans moteur. Dans le 3e groupe, les patients n'ont pas fait d'exercices. Au terme des sessions sportives, les participants étaient soumis à des tâches manuelles répétitives. Au programme, des exercices de motricité fine (prendre une tasse de café et la reposer, et de mémorisation. A noter que cette partie était deux fois plus longue pour celles et ceux du troisième groupe, par ailleurs, privés de vélo. Au final, les meilleurs résultats en termes de récupération de la motricité fine et de la mémoire ont été observés parmi les patients du premier groupe. Le vélo à assistance électrique permet, en effet, aux personnes ayant une mobilité plus réduite de maintenir malgré tout un certain niveau d'intensité. Et selon les auteurs, «ces séances intenses de travail en aérobie exerceraient des effets bénéfiques au niveau de la plasticité neuronale».
Autrement dit, sur les mécanismes de communication entre les neurones. Un dernier point : Linder et ses collaborateurs ont également observé que la pratique du vélo quel qu'il soit a permis d'améliorer les symptômes dépressifs chez tous les patients concernés. En conclusion, la reprise d'une activité physique est bien recommandée après un AVC.
Si vous ou un proche êtes concerné, le médecin saura vous guider vers une activité susceptible de favoriser votre retour à l'autonomie, en fonction du degré du handicap et de votre état physique.

## Vous ne devez pas dormir avec votre téléphone

*Des chercheurs américains viennent de publier un communiqué afin de mettre la population en garde contre le risque de développer une tumeur au cerveau à force d'être trop exposé aux radiations émises par les smartphones surtout quand ils sont à proximité de soi la nuit.*

Si votre téléphone a remplacé votre radio-réveil, et que vous vérifiez toujours vos messages avant de vous endormir, c'est une mauvaise idée. Le département américain de la santé de Californie met en garde contre les dangers pour la santé lorsqu'on dort à côté de son téléphone.
Les spécialistes viennent de publier un manuel de conseil pour limiter l'exposition aux radiations qui, selon eux, serait liée à un risque plus élevé de développer un cancer ou des troubles mentaux. Ils conseillent, notamment de ne pas garder son téléphone à côté de soi dans sa chambre la nuit, mais de le garder à quelques mètres de soi. Selon le communiqué, il n'a jamais été validé scientifiquement, ni définitivement qu'un tel risque existe à cause des radiations émises par les smarpthones. Pourtant, plusieurs études rassembleraient assez de preuves pour prévenir la population. «Les téléphones portables transmettent et reçoivent des informations grâce à des signaux envoyés à basse radiofréquence», expliquent les chercheurs, favorisant l'exposition surtout lorsqu'on regarde ou télécharge des fichiers. «Plusieurs études ont trouvé un lien entre l'exposition aux radiations trop fréquentes et l'apparition de tumeur dans le cerveau ou les oreilles», confirme le Dr Devra Davis, l'un des auteurs du communiqué interrogé par le *Dailymail*. Selon la spécialiste, le danger est particulièrement accru sur




les enfants et les adolescents lorsque le cerveau est encore en plein développement.

### *3 moyens de limiter l'exposition*

Afin de limiter au maximum l'exposition aux radiations le communiqué donne plusieurs autres astuces à mettre en place afin d'éloigner au maximum les signaux à basse fréquence du corps :

- **Utiliser le kit main libre ou le haut-parleur au maximum**
- **Favoriser l'envoyer de textos.**
- **Ne pas transporter son téléphone dans votre poche, mais dans un sac.**

## Avec la participation de douze pays

# Le 12e FestivAlgérie s'ouvre ce matin

*Des ensembles musicaux de 12 pays participent au 12e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), prévu du 20 au 25 décembre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, indiquent les organisateurs.*

Une dizaine de prestations algériennes de musique andalouse prennent part à ce festival annuel dont les Ensembles nationaux, «féminin» et «andalou» de l'Opéra d'Alger, l'Association «Ichbiliya» de Souk Ahras et les ensembles Lila Borsali et Hasna Hini. Des duos, des trios et des orchestres de musiques traditionnelles du Madagascar, France, Espagne, Turquie et Espagne entre autres, permettront au public algérois de découvrir chaque soir, le patrimoine musical de trois formations différentes, servi par de vieux instruments et des rites anciens. La soirée inaugurale du 12e FestivAlgérie dédié à Mustapha El Hassar, doyen des musiciens andalous disparu en novembre dernier à l'âge de 100 ans, sera animée par les chanteuses Imen Sahir et Nesrine Ghenime, accompagnées par l'Ensemble national féminin de l'Opéra d'Alger qui devront partager la scène avec l'ensemble «Venice» de Croatie et le «Sextet O.Osipov» de Russie.

Des échanges musicaux sont également au programme à travers, *Mystique muse au fil du temps*, une fusion algéro-arménienne sous la direction de Khalil Baba Ahmed, l'ensemble andalou de Paris, «Mélodies du désert» ainsi que l'ensemble national andalou de l'Opéra d'Alger qui fait la synthèse des trois écoles algériennes de cette musique. La musique andalouse tunisienne sera représentée par l'ensemble Maher El Hammani, l'école marocaine par l'Orchestre de Djalal Ech Cherkaoui et le patrimoine musical égyptien par l'Ensemble Al Turath de musique arabe. En parallèle, le 12e Festivalgérie propose des rencontres et des conférences, consacrées à l'étude de quatre des instruments traditionnels de la musique andalouse, la Kouitra, le Kamane (violon alto), l'Oud arabe (luth) et le Rbeb (instrument à deux cordes, apparenté au violon), notamment. Dans le même élan, le festival prévoit la tenue de masters-class sur la pratique de la musique andalouse ouverts au public et avec un encadrement assuré par des artistes algériens.

**Benadel M.**




## Précision du geste et l'élégance du mouvement

# «Confluence», un spectacle de danses indiennes présenté à Alger



*Confluence*, un spectacle de danses indiennes au contenu ancestral et à la forme moderne, a été animé, lundi soir, à Alger, par l'Ensemble «Rythmosaic de danses indiennes», dirigé par la chorégraphe, le Dr Mitul Sengupta, dans des interprétations où la précision du geste et l'élégance du mouvement ont fait figure de «narrateur de la tradition», devant un public nombreux. Placé sous le thème, «Algeria meets India», le spectacle, accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, célèbre, dans le cadre des échanges culturels avec la Nation indienne, le 70e anniversaire de l'indépendance de la République de l'Inde, avec un programme de danses du «Khathak», genre dédié à la pureté, la narration et la tradition du nord de l'Inde, considérant l'«Histoire» et le «Sacré» comme source d'inspiration. Après avoir allumé «La torche cérémoniale» (rite indien précédant le spectacle), en présence, sur scène, de l'ambassadeur de la République de l'Inde en Algérie, Satbir Singh et d'un représentant algérien du ministère de la Culture, la chorégraphe,le Dr Mitul Sengupta et son ensemble ont étalé, durant une heure sur une scène nue, un cocktail de danses traditionnelles scindé en quatre fresques, savamment fusionnées dans le registre du jazz classique, de la danse contemporaine et au flamenco, visant ainsi à «Rapprocher l'Inde des autres cultures», a expliqué le Dr Mitul Sengupta, une des divas de la danse populaire indienne.

La dizaine de ballerines et de danseurs aux pieds nus, ont d'abord exposé la danse khathak, à travers quelques tableaux conduits par des interprétations en solo, en duo et en trio, sublimant la «gloire» et la «grandeur» de l'ère «Moghole» (appellation de l'Inde de1526 à1857), avant d'enchaîner avec *Swan Lake*, une adaptation intelligente au khathak-fruit d'une collaboration franco-indienne- du *Lac des cygnes* de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), mettant en valeur le professionnalisme du groupe et la finesse dans le travail du mouvement, réglé au détail près, dans ses aspects technique et esthétique. Dans des accoutrements traditionnels à dominance rougeâtre, l'Ensemble «Rythmosaic» et leur directrice artistique ont ensuite présenté une autre fusion du Khathak, avec la danse des claquettes celle-ci, sur des musiques où des cadences rythmiques rapides aux mesures composées, en 7/8 notamment, chantées et exécutées dans des chorégraphies saccadées et parfaitement synchronisées. La danse traditionnelle nord-indienne a ensuite été brillamment soumise aux influences du flamenco, rassemblant tous les danseurs sur les planches qui se sont livré avec beaucoup d'habilité et de tact, à un exercice rigoureux, qui a réuni la fermeté du mouvement caractérisant le genre espagnol, à la tendresse du sourire et du geste, renvoyant au lyrisme indien, sur un fond musical au rythme irrégulier, dominé par les sonorités métalliques de la guitare espagnole. Pour la première fois en Algérie, la chorégraphe, le Dr Mitul Sengupta et son ensemble ont offert au public algérois une dernière danse sur l'air de *Tera Mujhse Hain Pehle Ka Nata Koi* (Janitou), chanson anthologique du film indien *Aa Gala Lag Jaa* (1973) de Manmohan Desaï, écrite par Sahir Ladhianvi et composée en par Rahul Dev Burman, que le public a repris en chœur, applaudissant chaleureusement les artistes à l'issue du spectacle. «Quel plaisir d'être en Algérie et nous produire devant un public si merveilleux!», a déclaré le Dr Mitul Sengupta, entourée de tous ses danseurs. En tournée en Algérie, le spectacle *Confluence* organisé sous l'égide du ministère de la Culture par l'Office national de la Culture et l'Information (Onci), en collaboration avec l'ambassade de la République de l'Inde en Algérie et l'Opéra d'Alger, a été programmé à partir de ce mardi dans les villes de Constantine, Tlemcen et Oran.

## Statue d'Aïn El Fouara vandalisée

# Un acte «hystérique» et «irréfléchi»

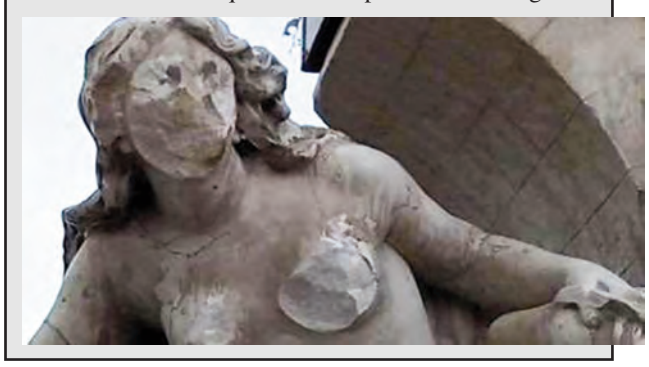
Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a qualifié, ce lundi, de «comportement hystérique et irréfléchi» les actes de vandalisme qui ont visé la statue d'Aïn El Fouara, une «œuvre artistique de renom» emblématique de la ville de Sétif. Dans un communiqué, le ministre a indiqué qu'il avait, dès l'annonce de la nouvelle, pris attache avec le wali de Sétif, Nacer Maâskri, qui l'a informé de l'arrestation de l'auteur et de sa présentation devant la justice qui dévoilera les motifs qui l'ont poussé à commettre ces actes, jugés «honteux» et «condamnables», selon les termes du communiqué.

Le ministre de la Culture et le wali de Sétif se sont mis d'accord sur la «prise en charge rapide» des parties endommagées de la statue et un groupe d'experts de l'Ogebc (Office de gestion et d'exploitation des biens culturels) s'est déplacé sur place pour évaluer les dommages afin de procéder à la restauration de la statue selon les normes requises, ajoute le communiqué.

Plus tôt dans la journée du lundi, un individu armé d'un burin et d'un marteau s'était attaqué à la statue de marbre blanc, occasionnant de nombreux dégâts à ce monument qui orne la fontaine du centre-ville de Sétif.

La police a arrêté l'individu qui présente, selon le chargé de la communication de la sûreté de wilaya, Abdelouaheb Aïssani, une «déficience mentale à 100%».

La statue d'Aïn El Fouara avait été réalisée à Paris (France) en 1898 par le sculpteur français Francis de Saint-Vidal, avant d'être expédiée à Sétif en novembre de la même année. Le monument, représentant le corps d'une femme, avait déjà été ciblé par un attentat à la bombe en 1997 qui l'avait en partie endommagé.



Solidarité

# Le TRO ouvrira prochainement une bibliothèque pour les enfants malades de l'hôpital pédiatrique de Canastel

Une bibliothèque pour les enfants malades sera créée au niveau de l'hôpital pédiatrique de Canastel (Est d'Oran), à l'initiative de la direction du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) dans le but de faire profiter les petits patients des bienfaits de la lecture, a-t-on appris, hier, du directeur de cette structure culturelle. «Un espace adéquat a été mis à la disposition du théâtre régional par la direction de l'hôpital pédiatrique de Canastel afin d'offrir aux enfants malades une bibliothèque riche et digne de ce nom», a précisé Mourad Snouci. Cette bibliothèque sera ouverte au début de l'année prochaine, a-t-il précisé, ajoutant que le TRO veut offrir à ces enfants un beau cadeau pour la nouvelle année 2018. «Tout y est : la salle existe et les étagères sont prêtes tout comme l'enthousiasme de tous.

Seuls les livres manquent et nous espérons en collecter un grand nombre pour faire bénéficier également les enfants malades d'autres structures de soins comme les enfants cancéreux», a fait savoir Mourad Senouci. «Au niveau de ces structures sanitaires, des enfants malades sont sous traitement à longueur d'année et poursuivent leur scolarité au sein de l'hôpital. Une telle structure sera un moyen d'aide à surmonter leur maladie par la lecture, mais aussi d'éducation et de distraction», a estimé le même responsable.

Pour collecter un grand nombre d'ouvrages et enrichir les fonds livresques de cette bibliothèque, la Direction du TRO a décidé de permettre aux parents et aux enfants désirant assister aux spectacles du prochain week-end de payer leurs places en livres. «L'accès aux spectacles pour enfants au niveau du TRO se fera exceptionnellement par livres et non pas par billetterie». Les livres réunis grâce aux entrées au théâtre seront versés à la bibliothèque de l'hôpital et mis à la disposition des enfants hospitalisés. «L'opération sera avant tout éducative car, il s'agit d'encourager les enfants à aller vers le livre, Nous ambitionnons à travers notre action de mettre en valeur le livre, le théâtre ainsi que les valeurs de solidarité entre les enfants», a ajouté Mourad Senouci. Cette bibliothèque sera avant tout un lieu où les enfants malades et leurs parents pourront partager un moment de loisir et de plaisir autour de la lecture, loin des traitements, du stress, des médicaments et des appareils médicaux.





## Sahara occidental

# Sidati appelle la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique à Laâyoune occupée

*Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a exhorté, ce lundi, la Commission européenne à préciser la base juridique de sa mission technique envoyée le 7 décembre dans les territoires occupés du Sahara occidental, condamnant «sans équivoques» ses tentatives visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE). «La visite officielle de la mission technique de la Commission européenne dans la ville de Laâyoune, occupée illégalement par le Maroc, pose de graves problèmes sur le plan juridique en ce qui concerne sa légalité», a-t-il déclaré. Le ministre sahraoui a adressé, ce lundi, une lettre à l'Exécutif européen pour exiger des «clarifications» sur le plan juridique concernant cette visite, qui «ne devait pas avoir lieu».*

«Nous voulons comprendre le pourquoi de cette visite et connaître les interlocuteurs de cette mission sur place», a-t-il souligné. Sidati a estimé que la Commission doit «immédiatement» préciser la portée territoriale de la visite et le mandat de la mission, afin de confirmer que tous deux sont conformes à la décision de la CJUE. Si l'objectif déclaré de cette visite était «la mise à jour de la liste des entreprises autorisées à exporter leurs produits vers l'UE», Sidati a estimé que la Commission doit donc légalement obtenir le consentement du peuple sahraoui pour commercer ou pour établir des relations bilatérales avec des entreprises du Sahara occidental. «Nous demandons à la Commission de confirmer publiquement qu'aucune des entreprises avec lesquelles la mission technique s'est réunie à Laâyoune n'exporte actuellement de produits vers l'UE», a-t-il déclaré, soulignant que dans le cas contraire, «ce serait une violation claire et grave du droit de l'UE». Le ministre sahraoui s'est dit, d'ailleurs, «pas surpris» de voir la Commission européenne agir «encore une fois, de mauvaise foi».

«Le Polisario condamne sans équivoque toutes les tentatives délibérées des institutions de l'UE et de ses Etats membres visant à contourner la décision de la Cour de justice rendue en décembre 2016», a-t-il rappelé. Il a jugé, dans ce contexte, nécessaire d'avoir «la bonne foi» pour un règlement politique crédible du conflit au Sahara occidental, exprimant sa déception de voir les institutions de l'UE et certains Etats membres «adopter une approche non constructive qui risque de saper le processus des Nations unies». «Nous appelons la Commission européenne à démontrer son engagement en faveur d'un règlement politique véritable et durable en entreprenant une visite officielle, transparente et sans restrictions au Sahara occidental dans le cadre d'une évaluation complète de la situation politique, économique et des Droits de l'Homme», a-t-il plaidé.

Dans son jugement rendu en décembre 2016, la CJUE a souligné le statut «séparé et distinct» du Sahara occidental tel que défini dans la résolution 2625 de l'Assemblée générale de l'ONU, soutenant que «le peuple du Sahara occidental doit être regardé comme étant un tiers».

En d'autres termes, aucun accord ne peut légalement s'appliquer au Sahara occidental sauf si, le peuple sahraoui y consent.

C'est pourquoi, le Conseil de l'UE a octroyé, le 29 mai dernier, un mandat à la Commission européenne afin de négocier avec le Maroc une modification du texte. Mais, le contenu du mandat est resté secret. Certaines sources européennes affirment, toutefois, que la Commission européenne subie des pressions pour contourner l'arrêt et trouver un moyen d'intégrer le Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc afin de rendre son inclusion légale et de plein droit. L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a déjà mis la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le «peuple» du Sahara occidental avec la «population» du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du «peuple du Sahara occidental».



### *Jacob Zuma réitère le soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination*

Le président sud africain, Jacob Zuma a réitéré le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination, relevant que l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) est une occasion de reconsidérer la question sahraouie et d'œuvrer à son règlement par l'application des résolutions et des recommandations onusiennes pertinentes. Le Président Jacob Zuma a fait cette déclaration lors de la présentation de son rapport politique devant la 54e conférence du Congrès national africain d'Afrique du Sud (ANC) qui se tient du 15 au 20 décembre à Johannesburg, en présence d'une délégation du Front Polisario, conduite par Yeslem Beissat, membre du secrétariat national, et de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Afrique du Sud, Bachir El Radi.

L'agence de presse sahraouie (SPS) a indiqué, ce lundi, que le Yeslem Beissat a exprimé dans son intervention sa gratitude pour le soutien de l'ANC qui a «de tout temps manifesté sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui». «Cette noble attitude découle de la tradition de la lutte commune et de l'alliance entre le Front Polisario et l'ANC, convenue par les deux dirigeants, feu Oliver Tambo et Mohamed Abdelaziz, durant les batailles héroïques contre l'expansion marocaine et le système d'Apartheid, qui avaient des liens étroits de conspiration et d'agression contre nos peuples et nos mouvements de libération», a ajouté le responsable sahraoui. Beissat a passé en revue la situation actuelle du processus de paix au Sahara occidental, en particulier les obstacles dressés par le Maroc au processus de négociations, l'expulsion de la Mission de l'UA de la ville occupée de Laâyoune et son refus de permettre au Parlement africain et à la Commission africaine des Droits de l'Homme de visiter la région, en plus de la répression persistante et les violations des Droits de l'Homme et le pillage des ressources naturelles sahraouies.

Il a également appelé à exercer des sanctions politiques et économiques contre le Maroc à l'instar de celles imposées au régime d'apartheid, afin d'amener le Maroc au respect de la légalité africaine et internationale et mettre fin à son occupation des territoires de la République sahraouie. La 54e conférence de l'ANC a été marquée par la présence de plusieurs délégations étrangères, notamment le Front de libération national, qui a exprimé lors de leurs interventions leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui et son indépendance, souligne l'agence de presse sahraoui.

### *Siemens interpellé par WSRW sur son implication dans des projets illégaux*

L'Observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW) a interpelé encore une fois, le groupe international Siemens sur son implication dans la majorité des projets marocains illégaux d'énergie éolienne dans les territoires sahraouis occupés.

WSRW a fait savoir dans un communiqué publié, samedi, qu'il a de nouveau adressé une lettre à Siemens dans laquelle il a demandé à l'entreprise si elle a obtenu l'autorisation du peuple du Sahara occidental avant de s'impliquer dans presque tous les projets d'énergie éolienne marocains dans les territoires occupés, comme l'exige le droit international.

La lettre de WSRW envoyée le 7 décembre «répète une seule et même question à Siemens, reprenant pour l'essentiel une question que Siemens continue d'esquiver : le peuple du Sahara occidental a-t-il donné son accord pour que les éoliennes de Siemens soient installées sur leurs terres ?», a précisé le communiqué.

Dans un précédent rapport, WSRW avait relevé que le Maroc envisage de construire encore plus de parcs éoliens au Sahara occidental occupé, confiés à Nareva, la société d'énergie éolienne, propriété du Roi marocain, et Siemens, le géant allemand d'ingénierie. Il rappelle dans son dernier communiqué qu'en décembre 2016, le Maroc a lancé un appel d'offres pour installer un réseau d'électricité à très haute tension dans le Sahara occidental, un territoire illégalement occupé par le Maroc depuis 1975. Le projet envisage de relier deux parcs éoliens : l'usine d'Aftissat (200 MW) et la ferme de Boujdour (400 MW), qui seront construites illégalement au Sahara occidental occupé.

Les travaux à Aftissat sont déjà en cours, et la société britannique Windhoist est actuellement en train d'ériger 56 éoliennes Siemens-Gamesa, fruit de la fusion entre Siemens Wind Power et l'entreprise espagnole Gamesa en avril dernier, souligne l'Observatoire. Il a précisé que ce projet fait partie d'un programme qui comprend également la construction de cinq parcs éoliens dont deux au Sahara occidental, le premier à Boujdour et le second à Tiskrad, une ville proche de Laâyoune, la capitale du Sahara occidental occupé. Le géant Siemens est impliqué dans pratiquement tous les parcs éoliens du territoire occupé, affirme encore une fois l'Observatoire. L'entreprise allemande a fourni des pièces d'éoliennes pour le parc opérationnel de Foum El Oued, a remporté l'appel d'offres pour la construction du parc éolien de Tiskrad et de Boujdour, et fournit également les pièces nécessaires à la construction du parc éolien d'Aftissat, relève WSRW. L'Observatoire rappelle encore une fois, qu'avec les nouveaux parcs éoliens prévus à Boujdour, plus de 40% de l'énergie éolienne du Maroc sera produite illégalement dans les territoires occupés du Sahara occidental. Pour rappel, la présidente de WSRW, la britannique Joanna Allan, avait affirmé dans une étude diffusée l'année dernière par la revue britannique *The Journal of North African Studies*, que les sociétés complices avec le Maroc dans l'exploitation des richesses du Sahara occidental occupé contribuent à prolonger le conflit opposant le Maroc et le Front Polisario et privent le peuple sahraoui de ses droits à une vie décente. Joanna Allan a souligné que le peuple sahraoui souffre alors que sa richesse est dépouillée par des firmes complices avec l'occupant marocain. L'étude a relevé que dans les territoires du Sahara occidental, l'occupant marocain exploite le phosphate, le poisson, les produits agricoles, le sel, le sable et l'énergie éolienne, ne laissant aucune chance aux Sahraouis d'en bénéficier. WSRW considère cette exploitation illégale comme une atteinte aux droits du peuple sahraoui puisque la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental n'est pas reconnue par la communauté internationale, et il s'agit d'une question de décolonisation d'un territoire occupé par une force étrangère. A noter que le droit international interdit à une puissance occupante d'exploiter les ressources naturelles du pays occupé sans le consentement des peuples autochtones.

www.lechodalgerie-dz.com L'ECHO D'ALGERIE

Irak

# Manifestations au Kurdistan contre la corruption

*De nouvelles manifestations ont eu lieu, hier, au Kurdistan irakien, notamment, dans la province de Souleimaniyeh, pour protester contre «la corruption» et exiger «la démission du gouvernement régional», au lendemain de violents incidents, selon des médias.*

«Ce matin, les forces de sécurité ont encerclé les manifestants qui se rassemblaient au centre de Souleimaniyeh puis ont tiré en l'air pour les disperser», a indiqué Nazar Mohamad, un militant à l'initiative des manifestations, cité par la presse. Ces forces de sécurité ont établi des barrages sur les axes principaux et près des sièges des partis politiques.

Des manifestations ont également eu lieu à Rania et Kifri, dans la province de Souleimaniyeh, ainsi qu'à Halabja et Koysinjaq, dans celle d'Erbil. A Koysinjaq, les manifestants ont, selon des témoins, mis le feu au bureau du maire ainsi qu'au siège du Parti démocratique du Kurdistan (PDK de Massoud Barzani). A Kifri, des centaines de manifestants ont pris le contrôle du siège du même parti après avoir jeté des pierres sur le bâtiment. A Halabja, des centaines de manifestants sont allés jusqu'au siège du parti de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK fondée par Jalal Talabani) et ont affronté les membres des forces de sécurité. Exaspérés par la détérioration de la situation économique après le référendum d'indépendance du 25 septembre initié par l'ancien président régional Massoud Barzani, les protestataires avaient incendié la veille les permanences du PDK, de l'UPK, du parti Goran, de l'Union islamique et du Groupe islamique à Piramagroun, à 30 km de Souleimaniyeh. Massoud Barzani avait organisé ce référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien le 25 septembre malgré la ferme opposition du pouvoir central. Le «oui» à l'indépendance l'avait largement emporté, mais Baghdad n'a jamais reconnu ce résultat ni le scrutin lui-même.

Après le référendum, les forces gouvernementales ont fait mouvement en direction du



Kurdistan irakien et se sont emparées de territoires que Baghdad et Erbil se disputaient, notamment, la riche province pétrolière de Kirkouk, portant un coup sévère aux rêves d'indépendance économique des Kurdes d'Irak. Le Kurdistan irakien connaissait déjà une situation économique difficile avant le référendum en raison de la baisse des cours du pétrole, sa principale ressource.

Birmanie

## L'armée birmane a planifié des massacres des Rohingyas, selon Human Rights Watch

Certains massacres commis dans des villages rohingyas dans l'ouest de la Birmanie ont été clairement planifiés par l'armée birmane, aidée par les populations bouddhistes, estime Human Rights Watch dans un nouveau rapport, ce mardi, consacré à la localité de Tula Toli. S'appuyant sur des dizaines de témoignages de survivants, l'ONG montre comment les forces de sécurité ont piégé les musulmans Rohingyas sur les berges d'un fleuve pour ensuite tuer et violer hommes, femmes et enfants et incendier la petite ville.

«Les atrocités de l'armée birmane à Tula Toli n'ont pas seulement été brutales, elles ont été systématiques», a déclaré Brad Adams, directeur de Human Rights Watch Asie. «Les soldats ont tué et violé des centaines de Rohingyas avec une efficacité particulièrement cruelle, qui n'a pu qu'être planifiée à l'avance», a-t-il ajouté. De nombreux villageois ont déclaré à Human Rights Watch que le chef de l'organisation locale, membre de l'ethnie Rakhine (bouddhiste), leur avait dit de se rassembler sur la plage, prétendant qu'ils y seraient en sécurité. Les forces de sécurité ont ensuite encerclé la zone, tirant sur la foule rassemblée et ceux qui tentaient de fuir. «Ils attrapaient les hommes et les forçaient à s'agenouiller puis ils les tuaient. Ensuite ils empilaient leurs corps. D'abord ils les abattaient et s'ils étaient encore vivants, ils les achevaient à coups de machettes», a raconté Shawfika, 24 ans, dont le mari et le beau-père ont été tués sous ses yeux.

Hassina Begum, 20 ans, a tenté de dissimuler sa fille d'un an, Sohaifa, sous son foulard, mais un soldat l'a aperçue. «Il a pris ma fille et l'a jetée vivante dans les flammes», a-t-elle raconté. «L'ONU et les gouvernements étrangers doivent veiller à ce que les responsables de ces graves abus rendent compte de leurs actes», a conclu Brad Adams. La semaine dernière, Médecins sans frontières a estimé qu'au moins 6700 Rohingyas avaient été tués entre fin août et fin septembre. Les violences ont poussé environ 655 000 Rohingyas à fuir au Bangladesh voisin.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme a évoqué des éléments de «génocide». Jusqu'ici, l'armée birmane a toujours nié toutes représailles contre les civils, assurant que seules 400 personnes avaient été tuées, parmi lesquelles «aucun innocent». Elle a indiqué cependant, lundi, dans la soirée qu'elle ouvrait une enquête après la découverte d'une fosse commune dans le village de Inn Dinn.

«Des poursuites seront engagées si des membres des forces de sécurité sont impliqués», a précisé le chef de l'armée sur Facebook. Les violences dans l'Etat Rakhine ont débuté par des attaques de postes de police par la rébellion rohingya de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (ARSA), qui dénonce les mauvais traitements subis par cette minorité.

Téhéran

## Fermeture des écoles, hier, pour le 3e jour consécutif

Les écoles sont resté fermées dans la province de Téhéran, ce mardi, pour le troisième jour de suite, en raison d'une pollution atmosphérique très élevée, ont annoncé, lundi soir, les autorités locales. Limitée aux écoles primaires, dimanche, cette mesure a été étendue, lundi, à tous les établissements scolaires et s'applique à l'ensemble de la province de la capitale iranienne à l'exception de trois petites villes où la pollution est moindre. La concentration en particules fines (PM2,5) est montée, lundi, à 149 microgrammes par $m^3$ en moyenne pour l'ensemble de la capitale - avec des pics à 179 dans certains quartiers - contre 145 la veille, selon les autorités municipales. L'OMS recommande un taux inférieur à 25 $\mu g/m^3$ en moyenne sur 24 heures. Les autorités ont également prolongé d'une journée les restrictions à la circulation imposées,

lundi : hier, seules les voitures avec un numéro d'immatriculation impair auront droit de rouler dans l'ensemble de la ville de Téhéran, qui compte quelque 8,5 millions d'habitants. Les mines et les cimenteries de la province, fermées depuis dimanche, devront maintenir portes closes encore, ce mardi. L'annulation de toutes les compétitions sportives a été prolongée de 24 h et l'interdiction faite aux camions de circuler dans la capitale a été étendue jusqu'à mercredi inclus. Alors qu'un épais nuage de pollution continue de napper la ville, les autorités recommandent aux personnes fragiles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou souffrant de problèmes cardiovasculaires) de rester chez elles.

Tous les ans, à cette période de l'année, la pollution atteint des pics à Téhéran - agglomération située entre 1400 et 1800 mètres - en raison du phénomène dit de l'«inversion thermique» : l'air froid en altitude empêche l'air chaud et pollué de se dégager. Cette année, l'absence de pluie depuis le début de l'automne a encore accentué le problème.

Selon les médias iraniens, la pollution dans la ville de Téhéran, habituée aux embouteillages monstres, est provoquée à 80% par les gaz d'échappement.

Guinée

## Plus de 9600 migrants arrivés en situation irrégulière sur le sol européen en 2017

Près de 9600 Guinéens sont arrivés de manière irrégulière sur le sol européen depuis le début de l'année 2017, a déclaré le ministre guinéen de la Justice, Cheick Sako, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des migrants. Au cours de 2017, 9604 Guinéens ont rallié l'Europe et environ 1910 d'autres ont été rapatriés par 11 vols charters depuis la Libye et 1317 autres ont été rapatriés du Niger par des convois terrestres. De même, le ministre a souligné que son gouvernement s'employait activement à rapatrier, avec l'appui de ses partenaires, près de 4000 ressortissants guinéens qui se trouvent actuellement dans des pays de transit. Il a rappelé qu'à ce jour, 3227 migrants avaient bénéficié d'une assistance, contre 2134 l'année dernière. Le vol qui rapatriera 250 personnes, est arrivé, ce mardi, 19 décembre dans la soirée, a indiqué Sako. Au nom du gouvernement guinéen, le ministre a déclaré que l'Etat guinéen, conformément aux conclusions du dernier sommet Union africaine-Union européenne, prendrait les mesures nécessaires pour démanteler les réseaux de passeurs qui se nourrissent de la naïveté et du manque de lucidité des candidats à la migration irrégulière. Par ailleurs, le ministre a expliqué que si 80 à 90% des flux migratoires se concentrent sur les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), depuis quelques années, l'ensemble des pays de la sous-région, y compris la Guinée, sont confrontés au phénomène de la migration irrégulière, dont les conséquences affectent dangereusement les migrants eux-mêmes, leurs familles et leurs pays d'origine, de transit et de destination.

Nigeria

## 4 civils tués dans une attaque contre un convoi humanitaire

Au moins quatre civils auraient été tués lors d'une attaque contre un convoi humanitaire transportant des vivres dans le nord-est du Nigeria, a annoncé, ce lundi, le Bureau des Nations unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA). Le convoi a été pris en embuscade par des groupes armés le long de la route entre Dikwa et Gamboru, dans l'Etat de Borno en proie aux violences du groupe terroriste Boko Haram. L'assaut a également entraîné la destruction d'articles d'aide de base initialement destinés à soulager les souffrances de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes touchés par le conflit. «La violence contre les convois transportant de l'aide humanitaire est inacceptable et peut entraîner des limitations dans notre capacité à fournir une aide vitale à ceux qui en ont le plus besoin», a déclaré Edward Kallon, coordinateur humanitaire de l'ONU au Nigeria, cité par un communiqué de l'ONU. «Nous devons assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et des convois d'aide dans le nord-est du Nigeria, afin que les personnes ayant besoin d'assistance puissent y avoir accès en temps voulu et en quantité suffisante. De nombreuses vies sont en danger», a souligné Kallon.

Les violences perpétrées par Boko Haram dans le nord-est du Nigeria a provoqué une profonde crise humanitaire.

Depuis le début du conflit en 2009, plus de 20 000 personnes ont été tuées et des milliers de femmes et de filles ont été enlevées.

Russie

# Un Norvégien arrêté à Moscou pour espionnage

*La justice russe a placé en détention un Norvégien soupçonné d'espionnage, selon une source auprès du tribunal de Moscou.*

Le tribunal Lefortovski de Moscou «a décidé de placer en détention le citoyen norvégien Frode Berg, soupçonné d'espionnage au profit d'un Etat étranger», a indiqué la porte-parole de l'instance judiciaire, Ekaterina Krasnova, en précisant que la décision avait été prise le 6 décembre.
Frode Berg devra rester en détention au moins jusqu'au 5 février, a-t-elle ajouté, sans donner plus de détails. Selon la Chaîne de télévision norvégienne TV2, Frode Berg, 62 ans, est un retraité qui avait travaillé dans le passé pour une agence gouvernementale norvégienne chargée de veiller au respect de l'accord frontalier entre le Norvège et la Russie.
Selon des médias russes, il a été arrêté lors d'une opération spéciale des services russes de sécurité (FSB) à Moscou au moment où il recevait des documents secrets concernant la flotte russe.
Ces documents ont été fournis par un Russe, qui a été pour sa part placé en détention pour haute trahison, selon la même source. Cette affaire intervient alors que la Norvège a accusé ces derniers mois son puissant voisin russe de tentative de piratage informatique et d'espionnage, tout en irritant elle-même la Russie en autorisant le déploiement de quelque 300 soldats américains sur son sol, créant des tensions dans des relations généralement de bon voisinage.




Japon

# Exécution par pendaison de deux condamnés à mort pour meurtres



Le Japon a exécuté, hier, par pendaison deux condamnés à mort pour meurtres, a annoncé le ministère de la Justice, ignorant des demandes répétées d'organisations de défense des Droits de l'Homme à renoncer à la peine capitale.
Cela porte à 21 le nombre de condamnés à mort au Japon exécutés depuis le retour au pouvoir du Premier ministre conservateur Shinzo Abe fin 2012, dont 4 cette année. L'un des deux hommes exécutés ce mardi, âgé de 44 ans, avait été condamné à mort pour avoir tué en 1992 quatre personnes à Chiba, au sud-est de Tokyo, selon le ministère.
Selon les médias locaux, il s'agit de la première exécution dans le pays depuis 1997 d'un condamné à mort qui n'avait pas la majorité pénale au moment des faits (20 ans), étant âgé de 19 ans à l'époque. L'autre homme exécuté, hier, avait 69 ans et avait été condamné pour les meurtres de sa petite amie et des parents de celle-ci en 1994. Les deux condamnés ont été exécutés alors qu'ils avaient fait appel de leur verdict.
Il est rare dans ce genre de cas que la justice japonaise n'attende pas l'épuisement de tous les recours. «Il s'agissait de cas d'une extrême cruauté», a toutefois justifié la ministre de la Justice, Yoko Kamikawa, lors d'une conférence de presse. «J'ai ordonné les exécutions après un examen très attentif» des deux cas, a-t-elle ajouté.
Le Japon et les Etats-Unis sont les deux seuls pays du G7 à continuer d'appliquer la peine de mort.
Les Japonais sont très majoritairement favorables à son maintien, en dépit des protestations répétées des gouvernements européens, d'associations et d'ONG de défense des Droits de l'Homme.

## Feu vert du gouvernement japonais pour renforcer le bouclier antimissile du pays

Le gouvernement japonais a approuvé, hier, le futur déploiement dans le pays du dispositif terrestre d'interception de missile Aegis Ashore de l'armée américaine, afin de mieux parer une éventuelle attaque de missile balistique venant de la Corée du Nord. «Le développement des programmes nucléaire et balistique de la Corée du Nord est entré dans une nouvelle phase de menace qui est plus sérieuse et imminente pour notre pays», a justifié le gouvernement à l'issue d'un Conseil des ministres.
Deux missiles nord-coréens ont, notamment, survolé le territoire japonais cette année, et Pyongyang a menacé de «couler» l'archipel nippon.
Fin novembre, le régime a aussi procédé au test d'un nouveau missile balistique intercontinental (ICBM) qui s'est abîmé en mer du Japon.
Tokyo prévoit d'introduire le système Aegis Ashore à deux endroits différents, afin de couvrir l'ensemble de l'archipel. Ce dispositif doté de puissants radars va compléter les moyens de défense anti-balistique actuels du Japon, comportant déjà des missiles guidés intercepteurs SM-3, lancés depuis des navires, et des missiles sol-air Patriot PAC-3, de technologie américaine également. «Les navires doivent retourner dans leurs bases régulièrement (...). Mais avec un déploiement terrestre, nous serons capables d'opérer quasiment 24 heures sur 24, 7 jours sur 7», a plaidé un responsable du ministère de la Défense. Cependant, la mise en place d'Aegis Ashore devrait prendre des années. Le contrat d'achat doit encore être signé avec les Etats-Unis et le coût total de l'installation pourrait s'élever à 200 milliards de Yens (1,5 milliard €). Samedi, le quotidien économique *Nikkei* a affirmé que le gouvernement japonais prévoyait un budget défense record de 5.190 milliards de Yens (plus de 39 milliards €) pour le prochain exercice fiscal 2018/19, notamment, afin de financer la mise en place du système Aegis Ashore. Le ministre japonais de la Défense, Itsunori Onodera, a récemment déclaré que le pays prévoyait aussi d'acheter auprès de l'allié américain des missiles de croisière d'une portée de quelque 900 km, de quoi être capable d'atteindre la Corée du Nord. Une telle décision serait très controversée, car la Constitution pacifiste du Japon interdit l'utilisation de la force pour régler les différends internationaux. Cependant le Premier ministre nationaliste du Japon, Shinzo Abe, ne cache pas son intention de réviser à terme la Constitution pour accroître la marge de manœuvre des Forces japonaises d'autodéfense.

Tempête - Philippines

## 43 morts et des dizaines de disparus

Le bilan de la tempête tropicale qui a balayé le centre des Philippines s'est aggravé à 43 morts et des dizaines de disparus, emportés par des coulées de boue, ont annoncé, ce mardi, les autorités. La tempête tropicale Kai-Tak s'est éloignée, lundi, en mer de Chine méridionale après avoir traversé les îles du centre de l'archipel où elle a déversé des trombes d'eau, provoquant des inondations et des glissements de terrain meurtriers.
L'agence de gestion des catastrophes a annoncé que 43 personnes avaient péri et que 45 autres était toujours portées disparues, pour la plupart dans des coulées de boues sur la petite île de Biliran. «Les opérations de secours se poursuivent, mais nous ne retrouvons aucun vivant. Nous ne retrouvons que des corps», a déclaré Sofronio Dacillo, responsable provincial des secours, cité par la presse. «Nous n'avons toujours pas renoncé à retrouver quelqu'un de vivant, mais nos espoirs sont minces», a-t-il ajouté.
Les bulldozers remuaienttoujours la boue pour tenter de retrouver des victimes dans des maisons ensevelies de Bilaran, une île situé à environ 500 km au sud-est de Manille.
Environ la moitié des 100 000 personnes qui avaient fui la tempête étaient toujours dans des centres d'urgence, selon le gouvernement.

Royaume-Uni

## Fuite sur le nouveau porte-avions «Queen Elizabeth»

Le tout nouveau porte-avions «Queen Elizabeth», fleuron de la marine de guerre britannique, va devoir subir des réparations à la suite d'une fuite, a annoncé, hier, le ministère de la Défense (MoD).
Le bâtiment de 65 000 tonnes et de 280 mètres de long, entré officiellement en service il y a seulement deux semaines, a coûté 3,1 milliards de livres (3,5 milliards €).
Avec son jumeau le Prince of Wales, c'est le navire le plus grand et le plus perfectionné de la Royal Navy. Son port d'attache est Portsmouth. Le MoD a précisé que les essais en mer avaient révélé un problème avec un joint d'arbre. Le programme d'essais, qui doit durer plusieurs mois, n'est pas compromis. Le «Queen Elizabeth», ainsi que le Prince of Wales, ont été construits par le consortium Aircraft Carrier Alliance, qui comprend les entreprises britanniques BAE Systems et Babcock et la division britannique de Thales.
Dans un communiqué, BAE Systems a jugé «normal» que ce genre de problème se révèle lors des essais à la mer et a précisé que le porte-avions reprendrait son programme en 2018.
Selon le journal *The Sun*, la fuite est de 200 litres d'eau/heure et la réparation coûtera des millions de livres.
Initialement, le «Queen Elizabeth» devait être pleinement opérationnel d'ici 2020, mais cela pourrait bien n'être le cas qu'en 2026.

## Coupe d'Afrique des clubs de basket-ball

# Le GS Pétroliers éliminé face à l'ES Radès (87-89)

*Le club de basket-ball algérien, GS Pétroliers, a été éliminé en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, en s'inclinant face au club organisateur l'ES Radès sur le score de 87 à 89 (mi-temps : 44-42), mardi soir, à Radès (Tunisie). En tête durant tout le match, notamment grâce aux 34 points de Mohamed Harat, les Pétroliers ont concédé un (10-0) fatal dans le dernier quart-temps qui a permis aux Tunisiens de décrocher le 3e billet qualificatif au dernier carré.*



Les deux premiers quarts de finales, disputés plus tôt dans la journée, ont enregistré la qualification de l'AS Salé (Maroc) et Sport Libolo Benfica (Angola) qui se sont imposés respectivement devant Ferroviario de Beira (Mozambique) 92 à 63 et l'InterClub (Angola) 71 à 65. Le dernier quart de finale a opposé mardi soir, City Oilers d'Ouganda à l'US Monastir de Tunisie. En matchs de classement (9e - 12e places), les Nigérians de Kano Pillars se sont imposés devant leurs compatriotes de Gombe Bulls (71-67), alors que l'ASB Mazembe est sorti vainqueur du derby congolais face à New Génération (82-62). Les demi-finales étaient prévues hier alors que la finale se déroulera ce soir

## CAN 2018 de handball

# Le Sept national en stage en Serbie du 23 au 31 décembre



L'équipe nationale de handball (messieurs) effectuera un stage préparatoire à Belgrade en Serbie du 23 au 31 décembre en vue de la 23e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB), ce lundi, sur sa page officielle sur Facebook. Lors de ce regroupement, les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) disputeront quatre matchs amicaux les 25, 26, 27, et 29 décembre contre des adversaires qui restent à désigner, précise la même source. Avant leur départ pour la Serbie, les Verts seront en regroupement à Alger du 18 au 22 décembre sous la conduite du staff technique national dirigé par Sofiane Hiouani et Mohamed Seghir Zineddine, dont l'objectif assigné est d'arracher une place sur le podium pour décrocher une qualification au Mondial-2019. Les deux joueurs professionnels Daoud Hichem (Istres/ France) et Rahim Abdelkader (Dunkerque/France) rejoindront le groupe respectivement les 22 et 25 décembre. A la CAN-2018, les handballeurs algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du Gabon, pays organisateur (poule A), alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

### Liste des joueurs retenus

- GS Pétroliers : Slahdji Abdelmalek, Benmenni Abdellah, Ghedbane Khelifa, Chehbour Riad, Berkous Messaoud, Boussaïd Ahmed, Berriah Abderrahim, Loudf M'Hamed
- CRB Baraki : Djellabi Abderraouf, Abdi Ayoub, Hadj Sadok Mustapha, Zennadi Abdedjallil
- JSE Skikda : Djebrouni Walid, Saker Redouane
- CR Bordj Bou Arreridj : Hammouche Abdenour, Bourriche Mouloud, Moufok Latif
- HBC El Biar : Rabir Lamine
- ES Aïn Touta : Hamoud Ayat Allah Khomeini
- Handball Club Kehra (Estonie) : Machou Adedjallil
- Istres Ouest Provence Handball (France) : Daoud Hichem
- Dunkerque Handball Grand Littoral (France) : Rahim Abdelkader.

## Jeux africains de la jeunesse - Alger 2018

# 6e camp d'entraînement pour les jeunes talents de 21 disciplines

Cinq cent soixante-et-un (561) jeunes talents (filles/garçons), répartis entre 21 disciplines sportives bénéficieront du 23 décembre au 6 janvier d'un camp d'entraînement et de préparation, le 6e du genre, en prévision des Jeux africains de la jeunesse que la ville d'Alger abritera en 2018, a indiqué, ce mardi, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). 11 sites entre écoles nationales et régionales sportives, auberges de jeunesse et Centres de regroupement de Mascara, Souïdania (Alger), Sidi Bel-Abbès et Ghermoul (Alger), ont été retenus pour abriter le camp d'entraînement des jeunes talents qui seront encadrés par 75 coachs et un encadrement médical et administratif composé de 30 personnes, ajoute la même source.

Les jeunes talents retenus dont plusieurs se sont illustrés lors de compétitions africaines avec, notamment des records battus dans des disciplines individuelles, poursuivront ainsi leur préparation dans des infrastructures sectorielles en vue d'arriver aux plus hautes marches du podium dans différentes compétitions. «Ces jeunes talents sont sérieusement suivis par leurs fédérations conformément à la stratégie arrêtée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, organisateur de ces camps.

Ces camps d'entraînement pour jeunes talents sont inscrits dans le cadre de la préparation de ces athlètes en prévision des 3es jeux Africains de la jeunesse (JAJ), prévus en Algérie du 17 au 27 juillet 2018, et d'autres échéances continentales, régionales et internationales», selon la même source. Le programme d'entraînement comprend, outre la préparation générale, «un travail de renforcement des capacités technico-tactiques adapté à chaque discipline et le perfectionnement des services et leur intensité», conclut un communiqué du MJS.

3èmes Jeux Africains de la Jeunesse Alger 2018

## Oran

### La 2e phase du championnat de wilaya de rugby à sept toutes catégories le 23 décembre

La deuxième phase du championnat wilaya de rugby à sept toutes catégories aura lieu samedi prochain au complexe sportif de proximité du quartier «Fellaoucen» (ex-El Barki) d'Oran, a-t-on appris, ce lundi, auprès des organisateurs. Cette compétition non-stop d'une journée, organisée par la Ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de rugby, verra la participation de 8 formations affiliées à la ligue oranaise, à savoir Miloua, Sporting de Seddikia, Chabab Hassi Bounif, Stade Oranais, l'Olympique de Misserghine, Rugby club d'Arzew, AS Bushido et Torro rugby club. Cette phase de wilaya comporte trois tournois, à l'issue desquels les meilleurs clubs dans chaque catégorie disputeront au mois de mars la phase régionale. Toutes les rencontres dans les différentes catégories seront disputées à 7 joueurs et seront dirigées par des arbitres formés par la Fédération algérienne de rugby. La 1e phase, disputée le mois de octobre dernier, a été dominé par le club du stade Oranais en seniors et Rugby Club de Torro chez les jeunes catégories.

## Voile

### Stage pour la formation de 15 nouveaux entraîneurs 1er degré

Quinze candidats (messieurs/dames) bénéficieront d'une formation, début 2018, pour l'obtention du diplôme d'éducateur sportif 1er degré, a annoncé, hier, la Fédération algérienne de voile (FAV). «La durée de cette formation sera de 360 heures», a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, en précisant qu'elle sera «étalée sur quatre regroupements de quinze jours chacun». Une initiative qui s'inscrit dans le vaste programme de la FAV, ciblant à développer la discipline. «La formation débutera une fois le nombre minimum de 15 candidats atteint», a expliqué la FAV, ajoutant que «le dernier délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 20 janvier 2018». Outre ces formations pour entraîneurs, la FAV tente de vulgariser la discipline à travers l'organisation de portes ouvertes sur la voile, des stages pour les athlètes, et même des compétitions spécialement destinées aux journalistes, comme le «Challenge des médias», dont la première édition est prévue ce vendredi.

## Taekwondo

### Deux regroupements de présélection, du 22 au 26 décembre à Bouira

Deux regroupements, ciblant à constituer les sélections algériennes de taekwondo, appelées à représenter les couleurs nationales aux Mondiaux-2018 «juniors» ainsi qu'aux Jeux africains de la Jeunesse (JAJ) de la même année seront organisés du 22 au 26 décembre courant à la salle OPOW de Bouira, a annoncé, ce mardi, la Fédération algérienne de la discipline. «Le 1er regroupement se déroulera les 22 et 23 décembre, à la salle OPOW de Bouira», a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, en précisant que «ce premier regroupement sera destiné aux athlètes de la catégorie juniors, nés entre 2001 et 2003». Le 2e regroupement, quant à lui, sera destiné aux athlètes seniors (nés avant 2000), et qui se déroulera au même endroit, du 25 au 26 décembre. «Ce 2e regroupement sera consacré essentiellement aux athlètes de la spécialité Kyorugi» a encore précisé la Fédération, en profitant de l'occasion pour solliciter «une entière collaboration» de la part des présidents de Ligues, pour contribuer à la réussite de ces deux évènements.

LIGUE 1 mobilis

## JS Saoura

# Les bienfaits d'une stabilité inhabituelle à la barre technique

*La JS Saoura s'est illustrée, une fois n'est pas coutume, par sa stabilité au niveau de la barre technique en gardant son entraîneur Fouad Bouali tout au long de la phase aller de la Ligue 1 de football, clôturée samedi dernier, ce qui lui a valu de terminer la 1e manche du championnat à la 2e place.*



Le club de la région du Sud-Ouest du pays a dérogé cette fois-ci à la règle érigée par ses dirigeants depuis l'accession de leur équipe en Ligue 1 en 2012, car depuis, des changements fréquents sont opérés au sein du staff technique. Plusieurs coachs avaient d'ailleurs fait les frais de cette instabilité.

Certains d'entre eux avaient même été écartés après seulement deux ou trois journées de championnat. Les Français Alain Michel et Sébastien Desabre, ainsi qu'Abdelkader Amrani, pour ne citer que ceux-là, en savent quelque chose. Mais pour cette saison, le technicien Bouali, arrivé au club l'été dernier, est en train de faire l'exception.

Les observateurs sont mêmes unanimes à saluer son «exploit» d'avoir réussi à se maintenir à son poste pendant toute la phase aller. Pourtant, Bouali a traversé parfois des moments difficiles qui ont failli lui coûter sa place, notamment après la défaite concédée sur le terrain du leader, le CS Constantine (4-2) dans le cadre de la 10e journée. Cette défaite avait provoqué le courroux des supporters dont certains ont même fait du grabuge lors de la séance d'entraînement ayant suivi cette contre-performance, réclamant carrément son départ. Mais au moment où tout le monde s'attendait à ce que la direction du club renoue avec ses «mauvaises habitudes», elle a pris la sage décision de réitérer sa confiance à son entraîneur. Le temps va lui donner raison, après que les coéquipiers du buteur maison, Mustapha Djalit, ont réussi à enchaîner trois victoires, dont une à l'extérieur face à l'USM Alger (2-0). Certes, la JSS a vu sa belle série stoppée par une défaite en déplacement contre le MC Oran (1-0) et un nul à domicile, seule contre-performance à Béchar à l'aller, contre le MC Alger (1-1), mais ces deux résultats ne l'ont pas empêchée de terminer vice-championne d'automne avec 27 points, devancée de quatre longueurs par le CSC. Les protégés de Bouali, dont les ambitions sont désormais revues à la hausse, entament ce mercredi leur stage hivernal qu'ils ont programmé cette fois à Oran avant d'affronter durant le week-end le SA Mohammadia pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

**Bilel C.**

## Ligue 2 Mobilis
## MO Béjaïa

### Les Crabes en stage de 10 jours à Blida

C'était, hier, que les Crabes avaient débuté à Blida leur stage de dix jours afin de se préparer pour la suite du parcours, notamment le match de Dame Coupe face à la formation de l'ESM Koléa, qui aura lieu à la fin du mois, mais surtout la phase retour qui ne s'annonce pas facile.

D'ailleurs, le coach Biskri tentera de profiter de cette période hivernale pour recharger les batteries et procéder aux réglages nécessaires afin que l'équipe puisse réussir son objectif à la fin du championnat.

Une joute amicale est également au programme de ce week-end. Sur un autre volet, le staff technique devrait se réunir avec les dirigeants cette semaine pour évoquer certains points liés à ce mercato hivernal dont, notamment, la liste des libérés et les joueurs à recruter. Par ailleurs, on croit savoir que le joueur Bouchama a refusé une résiliation de son contrat à l'amiable et ce, en décidant de saisir la commission de résolution des litiges (CRL) pour réclamer la régularisation de sa situation financière.

CR Belouizdad

# Hadj Mohamed veut parer au plus vite avant que la situation ne se complique davantage



Au CRB, le moment est venu pour situer les causes du chaos dans lequel se trouve l'équipe qui a chuté lourdement à Tadjnenet où le DRBT lui a administré une véritable correction, qui a sonné le glas dans le milieu sportif belouizdadi.

Chaque partie au sein du club se défend d'avoir concouru à cette situation, car ce qui arrive à la formation de Laâqiba est un véritable gâchis au sens propre du mot si l'ont tient compte de la grande ambition affichée par le Chabab au début du championnat et qui, malheureusement, s'est effritée à cause des problèmes liés en particulier à la gestion financière du club. L'équipe reste sur une série de mauvais résultats qui ont terni sa marche en championnat, au point de dégringoler jusqu'à être menacée par la relégation. Au demeurant, personne ne peut douter du niveau de l'équipe type qui est composée de joueurs de talent, mais qui, par moments, n'ont pu évoluer sur leur véritable valeur, étant confrontés à certains comportements extra-sportifs, qui ont fini par les démobiliser. Mais les véritables raisons du déclin sont à chercher ailleurs, chez la direction du club qui, de l'avis d'une grande partie des fans, est pleinement responsable de la cassure qui s'est produite après le grand retard accumulé par les dirigeants pour régler les salaires impayés des coéquipiers de Lakroum qui, bien qu'ayant perçu une partie de leur argent, n'ont plus le goût de continuer à jouer dans un climat qui est devenu très lourd pour eux. On notera que le président Hadj Mohamed est le seul parmi les dirigeants à subvenir aux besoins du club sur le plan financier, mais ne peut continuer à colmater toutes les brèches dans ce registre.

Tout le monde à Belouizdad tient à lui, car son retrait de la présidence pourrait aggraver encore plus la situation du club.

La trêve du championnat devrait être une aubaine salutaire pour les dirigeants appelés à remettre en selle l'équipe au risque de la voir complètement envahie par le doute. Le retour du président de l'étranger où il se soignait sera l'occasion pour lui de se pencher sur les véritables problèmes qui secouent le club.

L'avenir du staff technique que dirige Ivica Todorov et le mercato seront les premiers dossiers sur lesquels se penchera Hadj Mohamed. Il devrait, dit-on dans l'entourage du club, renouveler sa confiance au technicien franco-serbe afin de mettre fin aux spéculations sur l'avenir du staff technique, surtout avec l'annonce du retour de Badou Zaki dans l'entourage du club.

Quant à l'effectif, le président tiendra ses promesses en refusant de libérer les joueurs qui font partie de l'équipe type et dont plusieurs d'entre eux sont convoités dans ce mercato.

Car, la priorité du président, c'est de stabiliser l'effectif tout en le renforçant par le recrutement de nouveaux joueurs dans les postes qui sont en manque au sein de l'équipe.

Maintenant, on peut se demander si le CRB retrouvera sa verve dans la seconde manche du championnat. L'équipe est appelée à remonter au plus vite dans le classement et faire bonne figure dans la compétition africaine et en coupe d'Algérie.

### *11 buts inscrits en 15 matchs, l'attaque le maillon faible*

Réputée jadis efficace, notamment, dans son antre du 20-Août, l'attaque du CR Belouizdad affiche un triste bilan de 11 buts marqués lors des 15 matchs de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis de football, devenant ainsi le maillon faible de l'équipe cette saison. Le compartiment offensif du Chabab est le 2e plus mauvais de l'élite en compagnie de l'Olympique de Médéa et juste devant celui de l'US Biskra, auteur de 10 buts, très loin des lignes d'attaques du CS Constantine et de l'USM Alger en tête avec 22 réalisations. Cela s'est répercuté sur le parcours du CRB qui a terminé la 1e partie de la saison à la 10e place au classement (18 points), à cinq longueurs du premier relégable l'US Biskra (14e, 13 points).

Et pourtant, CRB dispose dans son effectif de joueurs capables de faire la différence à n'importe quel moment à l'image de Mohamed Amine Hamia, 2e meilleur buteur la saison dernière avec 13 buts, mais qui cette saison, peine à retrouver ses sensations en témoigne les 2 maigres buts inscrits jusque-là par l'ancien joueur de l'Olympique de Médéa.

Le meilleur buteur du CRB n'est autre que Aribi Karim, auteur de 3 buts, dont le dernier remonte à la 7e journée lors du match nul concédé à domicile face à Médéa (1-1).

Le renforcement de la ligne d'attaque devient ainsi la priorité de la direction du club los du mercato hivernal, ouvert officiellement samedi dernier et qui se poursuivra jusqu'au 15 janvier prochain. Les noms de Sid Ahmed Aouedj (MC Alger) ou encore Hadj Bouguèche (USM El Harrach) sont cités comme d'éventuelles futures recrues, pour «booster» un compartiment offensif, appelé à se réveiller lors de la phase retour de la compétition.

USM Alger

# Zemmamouche n'ira nulle part

Pour la seconde moitié de la saison, Miloud Hamdi a émis le vœu de garder tous les joueurs qui forment l'effectif actuel. Une telle décision voudra dire que le capitaine Mohamed Lamine Zemmamouche ne bougera pas cet hiver tout comme plusieurs autres de ses coéquipiers.

Annoncé comme étant sur le point d'emboîter le pas à Khoualed et prendre ainsi la direction du championnat saoudien, le natif de Mila, qui a réussi à faire parler de lui ces derniers temps en enchaînant les belles prestations, n'aura pas droit à un bon de sortie peu importe l'offre qui sera faite à la direction algéroise pour la simple raison qu'il est considéré comme un pion essentiel dans l'échiquier du coach franco-algérien.

Conscient de l'énorme rôle qu'il accomplit dans le vestiaire, Haddad ne lâchera pas son gardien de but avant de lui trouver un successeur, ce qui voudra dire que Zemma continuera à défendre les couleurs rouge et noir au moins jusqu'au mois de juin prochain, lui dont le contrat n'expire qu'en été 2020.



Equipe nationale A'

# Des matchs de préparation contre des sélections africaines locales, qui préparent le CHAN-2018



*Madjer a indiqué qu' au mois de janvier, nous essayerons de programmer des matchs de préparation, contre des sélections africaines locales, qui préparent le CHAN-2018, puisqu'elles sont les seules qu'on peut avoir en dehors des dates FIFA.*

«Ceci étant d'une part, de l'autre, quatre nouveaux joueurs ont déclaré forfait pour le stage de préparation de la sélection algérienne (A') actuellement en cours au Centre technique de Sidi Moussa, portant ainsi le total des défections à six, après les deux premiers forfaits de dimanche dernier. «L'attaquant de l'USM Alger, Oussama Darfalou, ainsi que les défenseurs Mohamed Khouthir-Ziti (ES Sétif), Abdelkader Bedrane (ES Sétif) et Rachid Ahmed Bouhenna (MC Alger) ont passé une visite médicale lundi matin, au Centre technique de Sidi-Moussa et elle a confirmé leurs blessures respectives. Ils sont donc forfaits pour la suite du stage», a indiqué l'instance fédérale. «Darfalou et Khoutir-Ziti souffrent de problèmes musculaires, Bouhenna d'un traumatisme à un pied, alors que Bedrane se plaint d'une tendinite à un genou», a encore précisé la même source, ajoutant que le défenseur du CS Constantine Sid-Ali Lamri, un des deux joueurs qui avaient déclaré forfait au premier jour du stage «a préféré rester se soigner à Sidi-Moussa». Pour sa part, le meneur de jeu de l'ES Sétif, Abdelmoumène Djabou, qui avait également déclaré forfait dimanche, a préféré rentrer chez lui, dans les Hauts-Plateaux, où il poursuivra ses soins en club. Le total des défections s'élève donc à six, ne laissant que 15 éléments entre les mains du sélectionneur national Rabah Madjer, qui au départ avait fait appel à 21 joueurs. Malgré tout, Le sélectionneur se déclare «satisfait», notamment pour ce qui est de «l'état d'esprit affiché par les joueurs» en dépit de la fatigue accumulée tout au long de la phase aller du championnat de Ligue 1.

**Bessa N.**

FC Porto



## Brahimi double passeur, le club reste en tête

Le FC Porto va passer la fin d'année au chaud puisque le club reste en tête avant la trêve avec 39 pts en devançant le Sporting au goal average après sa victoire 3-1 contre Maritimo Funchal. Yacine Brahimi sonne la charge en premier avec une occasion de tir à la 10e minute après avoir effacé un adversaire, mais c'est Telles qui ouvre le score à la 19e minute. Le Maritimo actuellement 5e au classement va égaliser dès la 26e par Pacheco. Porto pousse, mais n'arrive pas à marquer jusque dans les arrêts de jeu de la 1e période où Brahimi élimine un adversaire d'un crochet du pied droit avant de lancer Marega d'une longue passe millimétrée dans la surface et le Malien redonne l'avantage aux siens (45'+1').
En supériorité numérique, les joueurs de Sergio Conceiçao vont ajouter un troisième but, une nouvelle fois grâce à Brahimi qui va de nouveau trouver Marega de loin pour une copie conforme du premier but du malien (78'). Avec 12 buts Marega arrive à hauteur d'Aboubakar, mais reste loin de Jonas (Benfica) et ses 18 buts au classement des buteurs. Pour les passeurs, Brahimi est désormais deuxième avec 5 passes.

Leicester City

## Newcastle entre en lice pour Slimani

Newcastle United (Premier league anglaise de football) a pris attache avec Leicester City pour engager les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani lors du mercato d'hiver, ont rapporté, hier, des médias locaux. La direction des «Magpies» a retenu le nom de Slimani pour booster le compartiment offensif de l'équipe qui reste sur une mauvaise série de 8 défaites lors des 9 derniers matchs, ce qui a fait reléguer les hommes de l'Espagnol Rafael Benitez à la 18e position au classement avec 15 points.
Le joueur, rarement utilisé depuis l'arrivée à la barre technique en octobre dernier du Français Claude Puel en remplacement de l'Anglais Craig Shakespeare, est également convoité par son ancien club du Sporting Lisbonne (Portugal) ainsi que Nantes (France) dirigé par son ancien entraîneur à Leicester, l'Italien Claudio Ranieri. Selon la presse anglaise, la direction de Leicester ne compte pas brader Slimani puisqu'elle vise à récupérer le maximum du montant versé pour son achat en 2016 estimé à 30 millions d'euros. Contrairement à son passage réussi au Sporting (111 apparitions/57 buts), Slimani ne s'est pas mis en évidence depuis son arrivée en Angleterre avec un bilan de 12 buts marqués en 42 apparitions et n'est plus convoqué depuis la réception de Tottenham (2-1) en championnat le 28 novembre.

### *Il n'était pas retenu hier face à Manchetser City*

L'entraîneur français de Leicester, Claude Puel, semble avoir scellé le sort de l'attaquant des Verts, Islam Slimani. En effet, pour le match d'hier soir, comptant pour la Coupe d'Angleterre face à Manchester City, le coach des Foxes n'a pas convoqué Islam Slimani. Certes, et au cours des derniers matchs en Premier League, Puel a bien montré qu'il ne comptait pas sur le joueur algérien, car depuis son arrivée à Leicester, le buteur attitré de notre équipe nationale comptabilise 4 minutes seulement de jeu à son actif.
Souvent, il n'est même pas convoqué. Mais pour la rencontre de d'hier soir en Coupe d'Angleterre, beaucoup pensaient que le coach français allait faire l'exception en alignant Slimani, d'autant plus que ce dernier est le



buteur de la Coupe d'Angleterre cette saison avec 4 réalisations : un doublé face à Sheffield, un but contre Liverpool et un autre inscrit contre Leeds United. Il semblait donc évident que Claude Puel allait faire appel aux services de l'Algérien, d'autant plus que c'est la 2e équipe de Leicester qui sera alignée ce soir.

Bétis Séville

## Mandi d'entrée Boudebouz blessé au genou

Le Bétis Séville s'est imposé à l'extérieur sur la pelouse de Malaga (0-2), dans le cadre de la 16e journée de Liga.
Une victoire par deux buts d'écart inscrits par Léon (20e) puis par Camarasa (50e) comme l'indique Sport24. Au classement, le Bétis s'installe en 7e position (21 pts).
A noter qu'Aïssa Mandi a joué l'intégralité de la rencontre.
Pour sa part, Ryad Boudebouz n'a pas était retenu dans le groupe à cause d'un coup reçu lors de la précédente journée de championnat. Ce coup, Boudebouz l'aurait reçu au genou déjà blessé et qui l'a empêché de jouer les 1es journées de championnat avec son équipe.

Ohod

## Azzedine Doukha élu meilleur portier de la phase aller

Profitant de l'ouverture du championnat saoudien pour les gardiens de but, l'ex-portier international, Azzedine Doukha, a choisi s'exiler du côté de la péninsule arabe. Il faut dire que l'intéressé se rend compte dès maintenant qu'il a fait le bon choix.
La preuve, il vient d'être désigné meilleur keeper de la phase aller du championnat saoudien sous les couleurs de la formation d'Ohod.
Le portier de 31 ans, qui a évolué la saison passée au NA Hussein-Dey a même pris le dessus sur l'Egyptien, Issam Al Hadari, qui a atterri à Al Taawon, un gardien qui s'apprête à disputer la Coupe du Monde de 2018 en Russie avec la sélection de son pays. Voilà qui atteste de la valeur de Doukha.
Ce dernier voit en cette honorifique consécration une revanche sur le sort après avoir été poussé à la sortie au NAHD, et avant cela, écarté des plans des différents sélectionneurs nationaux qui ont pris les rênes des Verts après le départ de Vahid Halilhodzic en milieu de l'année 2014. En fait, il s'agit de la première expérience du natif de Chlef à l'étranger, lui, qui avait porté les couleurs de l'ASO Chlef, du MO Béjaïa, du MC Alger, de l'USM El Harrach, de la JS Kabylie et du NA Hussein Dey.
Longtemps cantonné à un rôle de doublure de Raïs M'Bolhi, il a porté le maillot de la sélection algérienne à 11 reprises de 2011 à 2016.
Doukha évolue en Arabie saoudite dans un championnat qui compte également deux autres joueurs algériens, en l'occurrence, le défenseur Djamel Benlamri et l'attaquant Mohamed Benyettou, tous les deux sociétaires de la formation d'Al Ittifak. Rien que pour cette phase aller, Doukha comptabilise 1170 minutes, au cours desquelles il a encaissé 22 buts, tout en réussissant pas moins de 46 arrêts décisifs, selon les statistiques publiées par la Ligue de football en Arabie saoudite.
Pour rappel, Doukha a été rejoint dernièrement à Ohod SC, par l'entraineur Nabil Neghiz, lui aussi en provenance du NAHD.
Il faut dire que depuis l'arrivée de Neghiz, les coéquipiers de Doukha ont récolté 7 points sur les 9 mis en jeu lors des trois dernières journées du Championnat d'Arabie saoudite.
Au classement, l'Ohod SC occupe la 11e place de la Saudi Premier League avec 12 points.

www.lechodalgerie-dz.com Mercredi 20 décembre 2017 - 1er Rabie Al Thani 1439 Nº 1667 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

| Météo | Alger | Oran | Constantine | Béchar | Ouargla |
|---|---|---|---|---|---|
| Min° / Max° | 3°/11° | 4°/14° | 0°/8° | 7°/22° | 2°/17° |

| Horaires des prières Alger | El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:12 | 12:43 | 15:15 | 17:38 | 19:05 |

Relations bilatérales

# Bensalah reçoit le président du Conseil saoudien de la Choura



*Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, le président du Conseil saoudien de la Choura, Abdallah Ben Mohammad Ben Ibrahim Al Cheikh et la délégation qui l'accompagne.*

«La rencontre a permis de passer en revue la situation actuelle prévalant dans le monde arabo-musulman ainsi que les défis auxquels est confrontée la nation arabo-musulmane à la lumière des derniers développements». Les deux parties ont souligné «l'impératif de coordonner les positions dans les fora parlementaires internationaux concernant, notamment les questions d'intérêt commun». Au volet sécuritaire, les deux responsables ont insisté sur «la nécessité de lutter contre le terrorisme sur tous les axes». Bensalah a évoqué à ce propos l'expérience algérienne en mettant en exergue la politique de la «Concorde civile et de la réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a permis l'instauration de la paix et le lancement des programmes de développement». Pour sa part, le président du Conseil saoudien de la Choura, a salué «le rôle de l'Algérie pour convaincre le monde que le terrorisme est un phénomène mondial», affirmant que l'Algérie demeure «un exemple à suivre dans la défense de la patrie et de la religion». S'agissant des relations bilatérales, les deux parties ont convenu de «soutenir l'action du groupe de fraternité Algérie-Arabie saoudite en vue de renforcer la coopération entre les deux pays et de l'élargir à d'autres domaines conformément à la volonté des dirigeants des deux pays».

Commission bilatérale frontalière

## Bedoui et son homologue nigérien se félicitent du rôle positif accompli

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et son homologue nigérien, Mohamed Bazoum, se sont félicités du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne, réitérant la nécessité de lutter contre tous les fléaux et les crimes transfrontaliers. Dans le cadre de sa visite en République du Niger, le ministre de l'Intérieur s'est entretenu avec son homologue nigérien sur «l'état des relations bilatérales», tout en se félicitant du rôle positif accompli par la commission bilatérale frontalière algéro-nigérienne. Les deux parties ont abordé les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays, notamment en matière de sécurité, de développement des zones frontalières pour lutter contre les groupes terroristes, la migration clandestine et la traite d'êtres humains et toutes les formes de criminalité transfrontalière». Une lutte implacable sera menée contre ces fléaux par la force de la loi en vue de préserver la sécurité et la stabilité des deux pays». Bedoui a assisté avec son homologue



nigérien, à une partie des festivités de célébration de la fête d'indépendance nationale. Cette visite de deux jours s'inscrit dans le cadre du «raffermissement des relations de coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun.

Assassinat du maire de Misrata - Libye

## L'Algérie condamne avec force



Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, a condamné «avec force», l'assassinat dont fut victime le maire de Misrata, Mohamed Meftah Eshtewi, par des inconnus.
«Nous condamnons avec force le crime dont fut victime le maire de Misrata, Mohamed Meftah Eshtewi, après avoir été kidnappé par un groupe inconnu», a déclaré Benali Cherif. «Tout en s'inclinant devant la mémoire du défunt, nous présentons nos plus sincères condoléances aux membres et proches de sa famille, nous condamnons de tels actes qui visent à porter atteinte à la sécurité et la quiétude dans ce pays frère et voisin». Mohamed Eshtewi a été enlevé et tué à son retour d'un voyage officiel en Turquie, alors que la zone était considérée jusque-là comme sûre dans un pays divisé. Les assaillants n'ont pas été identifiés.



A partir du 2e trimestre 2017-2018

## Les relevés de notes des élèves seront transmis aux parents par SMS

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé, lundi soir, à Guelma, que les relevés de notes des élèves seront transmis aux parents par SMS «à partir du 2e trimestre de l'année 2017-2018». A l'occasion d'une visite d'inspection aux quatre ateliers de la conférence régionale des wilayas de l'Est sur la formation et la gestion, organisée les 18 et 19 décembre en cours, Benghabrit a affirmé que l'envoi des relevés de notes par SMS devait normalement commencer à partir du 1er trimestre de l'actuelle année scolaire, précisant que «les préparatifs n'étaient pas préalablement suffisantes pour ce faire». La ministre a fait savoir, à ce propos, que cette procédure s'inscrit dans le cadre du processus de numérisation lancé par le secteur de l'éducation depuis plus d'un an, soulignant, dans ce contexte, que tous les cadres exerçant dans ce domaine sont mobilisés pour mettre à jour toutes les données et entreprendre les mesures nécessaires pour réussir la numérisation, considérée comme le «défi majeur du secteur de l'éducation à l'heure actuelle».

Pour développer son secteur touristique

## L'Arabie saoudite délivrera des visas à partir du 1er trimestre 2018

Dans le cadre du programme «Vision 2030» initié par le prince héritier Mohammed ben Salmane, et dans le but de diversifier l'économie du royaume, l'Arabie saoudite délivrera des visas de tourisme à partir du 1er trimestre 2018, a indiqué le prince Sultane ben Salmane ben Abdelaziz, en charge du secteur touristique dans le royaume. Assurant que «toutes les autorisations gouvernementales sont en place».
Le prince Sultane, qui s'exprimait, ce lundi, au siège de la Commission du tourisme et du patrimoine national, à Riyad a ajouté : «Qu'il s'agirait de visas électroniques mis à disposition de tous les ressortissants dont les pays autorisent leurs citoyens à visiter l'Arabie saoudite.» «Nous sommes actuellement en train de préparer la règlementation -qui est éligible pour un visa et comment l'obtenir», a-t-il précisé. Cette mesure est une première dans un pays où les permis d'entrée étaient jusque-là délivrés aux pèlerins se rendant sur les lieux saints de l'islam, ou devaient être obtenues grâce au parrainage d'un ressortissant saoudien, d'une société ou d'un organisme officiel. L'Arabie saoudite octroie aujourd'hui des visas pour les ressortissants d'un nombre spécifique de pays, mais ces autorisations sont accompagnées de restrictions, comme, notamment l'obligation de faire le voyage avec une compagnie accréditée et de séjourner dans des hôtels référencés.

**Yasmine D./Ag.**

## Ooredoo *récompense ses partenaires de la région Est*




Ooredoo a organisé le week-end dernier à Annaba, une cérémonie en l'honneur de ses partenaires de la région Est, lauréats du challenge organisé en leur direction.
A l'occasion de cette cérémonie, Ooredoo a récompensé plusieurs de ses partenaires qui ont reçu différents cadeaux de valeur. Cette initiative de Ooredoo vise à encourager ses partenaires qui se sont distingués durant l'année 2017, par leurs réalisations et les résultats exceptionnellement performants à travers la région Est du pays.
A noter que Ooredoo a organisé en novembre dernier une cérémonie à Alger en l'honneur de ses partenaires de la région Centre. Dans la continuité de ces actions, Ooredoo récompensera prochainement ses meilleurs partenaires de la région Ouest. A travers ces opérations, Ooredoo vise à valoriser les efforts consentis par ses partenaires pour offrir à ses clients, le meilleur de ses prestations, partout en Algérie.